

MA FUTURE MAISON

Le guide pour bien construire !

LE GUIDE DE LA CONSTRUCTION

Bien préparer son projet

CATALOGUE DE MODÈLES

Maisons réalisées en Île-de-France

LES MAISONS DU MOIS

Le Pavillon Français & Belles Demeures





- Conseils
- Actualité de la construction
- Maison à la Une
- Technique et matériaux
- Visite d'un chantier
- Rendez-vous VIP
- Conseils en vidéo



Venez découvrir mes conseils d'expert en construction !



Alain Laffarge

SOMMAIRE

LE GUIDE

- 5 : Bien préparer son projet
- 6 : Choisir sa maison
- 8 : Quel terrain à bâtir
- 11 : Choisir son constructeur
- 12 : Faire construire dans un lotissement, dans l'Oise
- 14 : Le contrat de construction (CCMI)
- 15 : Les garanties et recours du CCMI
- 16 : Calculer le prix de sa maison
- 19 : La construction de votre maison
- 22 : La RE 2020

LE CATALOGUE

- 24 : Notre sélection de modèles de maisons réalisées par les constructeurs en Île-de-France

LES MAISONS DU MOIS

- 52 : Le Pavillon Français
Modèle haut de gamme
- 55 : Belles Demeures
Modèle Pen Duick

LES ACTUALITÉS

- 60 : Les placards intégrés
- 62 : Le carrelage
- 64 : L'adoucisseur d'eau
- 66 : Quel garage ?
- 68 : Résilier son assurance emprunteur
- 69 : L'aménagement extérieur

En couverture : Maisons Sésame - Tél. : 01 39 04 29 83 - www.maisonssesame.fr



Bien construire MA FUTURE MAISON

340, avenue Pierre de Coubertin, 78955 Carrières sous Poissy
Tél. : 06 80 73 59 57 - E-mail : contact@mafutureraison.fr

Directeur de la publication : Alain LAFFARGE - Maquettistes : Nathalie PEYNET, David ALAYRANGUES - Rédactrice : Aude CLAVEL



31, rue de Paris • D 316 • 95270 CHAUMONTEL
01 34 099 100 - Site : www.flint-immobilier.com

Le Spécialiste du Terrain à bâtir

+ 30 ANS DE SAVOIR-FAIRE

VILLIERS LE SEC (95)

10^{ème} Roissy CDG - proche D316 et D301



12 LOTS À BÂTIR
410 m² à 612 m²
À partir de 161 000 €* viabilisé

PUISEUX-LE-HAUBERGER (60)

Accès direct N1 (D1001) - 10^{ème} gare de CHAMBLY



52 LOTS À BÂTIR
475 m² à 825 m²
À partir de 104 500 €* viabilisé

FOSSEUSE / BORNEL (60)

10^{ème} gare de CHAMBLY
Gare de BORNEL - Proche A16 et N1



48 LOTS À BÂTIR
459 m² à 912 m²
À partir de 110 000 €* viabilisé

NEUILLY EN THELLE (60)

Gare de CHAMBLY - Accès D1001



14 LOTS À BÂTIR
367 m² à 549 m²
À partir de 127 200 €* viabilisé

CHAMANT (60)

Beau village voisin de SENLIS



15 LOTS À BÂTIR
375 m² à 640 m²
À partir de 163 000 €* viabilisé

PRECY-SUR-OISE (60)

Village du Parc National Oise-Pays de France



22 LOTS À BÂTIR
195 m² à 1489 m²
À partir de 80 000 €* viabilisé

Résidence Les Jardins d'Aumale ORRY LA VILLE (60)

15^{ème} ROISSY CDG - 18^{ème} PARIS-NORD



DERNIER LOT
T3 - 63.10 m²
253 000 €* frais de notaire réduit

NEUILLY EN THELLE (60)

Gare de CHAMBLY - Accès D1001



22 LOTS À BÂTIR
477 m² à 803 m²
À partir de 132 800 €* viabilisé

ESCHES (60)

3 kms de MÉRÜ - Proche A16 et N1



21 LOTS À BÂTIR
456 m² à 1048 m²
À partir de 115 000 €* viabilisé

NERY (60)

Proche SENLIS - Accès N1



12 LOTS À BÂTIR
1000 m² à 1798 m²
À partir de 109 000 €* viabilisé

BIEN PRÉPARER SON PROJET DE MAISON

Vous rêvez d'une maison qui vous ressemble, dans laquelle vous pourriez vivre longtemps, avec vos proches, en toute quiétude ? Faire construire une maison est une belle et enthousiasmante entreprise, mais également longue et relativement complexe, et qui nécessite une réelle préparation et un vrai travail de conception, et cela même si vous faites appel à un constructeur.

Le constructeur vous fournira certes des modèles de plans adaptables à votre situation et à vos envies et besoins, mais cela ne vous dispense pas d'imaginer votre future maison, de penser votre projet, et donc d'examiner toutes les possibilités qui s'offrent à vous.

Voulez-vous vivre en ville, en milieu rural, périurbain ? Souhaitez-vous un espace extérieur important, ou au contraire privilégiez-vous la proximité avec le voisinage ? Avez-vous l'intention de vivre en lotissement ou dans une maison isolée ? Autant de questions qui vous aideront à déterminer de plus en plus précisément quelle maison il vous faut.

Avant de faire construire, il est donc nécessaire de bien préparer son projet et de bien définir ses besoins et envies, mais aussi les éléments qui conditionnent le projet. Ils sont nombreux et variables, et votre projet de maison, qu'il soit déjà précis ou non, dépend de plusieurs éléments combinés.

- La structure de votre foyer : c'est un aspect important, car il détermine les besoins en espace et en fonctionnalités. Vous n'aurez pas le même projet de maison si vous vivez en couple ou si vous avez des enfants, et selon leur âge et vos propres projets de vie, vos besoins seront encore différents.
- Le lieu de votre installation : si le choix le plus important concerne l'environnement, urbain ou au contraire rural, dans lequel vous souhaitez vivre, la présence ou non de transports, écoles, commerces et services doit être étudiée soigneusement, sur le moyen et le long terme.
- Le budget dont vous pouvez disposer est également fondamental : rien ne sert de se projeter dans une maison dont vous ne pourrez pas payer le prix, ou qui représenterait un investissement trop important ou trop long.
- La réglementation est aussi à prendre en compte, en fonction de l'environnement dans lequel vous souhaitez vivre. En effet, même si vous avez déjà une idée de l'endroit où vous souhaitez faire construire, il faudra vous assurer que votre projet est compatible avec les règles d'urbanismes en vigueur dans la commune où vous imaginez vous installer, et aussi sur le terrain qui vous plaît.
- Enfin, la réglementation thermique en vigueur, la RE 2020, impose des contraintes inévitables en matière de performance énergétique, d'isolation, d'environnement, etc. Le respect de la RE 2020 peut vous amener à modifier votre projet pour vous y conformer, mais aussi répondre à certaines de vos aspirations, en matière d'économie d'énergie notamment.
- Le choix du constructeur est également une étape importante et décisive. Un certain nombre d'éléments sont à prendre en compte pour faire le tri parmi les très nombreux professionnels qui proposent leurs services dans chaque région et afin de choisir en toute sécurité celui qui saura vous assurer des compétences, un savoir-faire et des prestations de qualité.

Voici donc quelques conseils utiles pour bien commencer son projet de maison...

Alain Laffarge - Directeur de la publication

CHOISIR SA MAISON

Il est indispensable d'envisager votre projet de maison en même temps que celui du terrain. L'emplacement de votre futur logement est aussi important que sa forme architecturale et son confort, lesquels dépendent en grande partie des conditions dans lesquelles vous ferez construire. Un terrain suppose des contraintes en matière de construction, qui peuvent vous amener à changer vos plans, et qui jouent également sur la valeur de la maison



LES MAISONS EN LOTISSEMENT

L'avantage du lotissement, c'est qu'en cherchant la maison vous trouverez le terrain et vice-versa.

En général, les lotissements sont situés à proximité des villes, et en tous cas dans des secteurs relativement denses.

Les lotisseurs divisent le terrain du lotissement en parcelles, qu'ils vendent une par une aux particuliers.

La viabilisation est garantie, puisque le lotisseur prend en charge tous les raccordements et les accès au terrain, ainsi que la nature du sous-sol.

Sachez qu'en choisissant d'acheter un terrain en lotissement, vous vous installerez dans un espace habité et règlementé.

En effet, le cahier des charges et le règlement du lotissement peuvent être contraignants, notamment en ce qui concerne les aménagements notamment extérieurs de votre maison : architecture (hauteur du bâtiment, couleur des toitures ou des boiseries, nature des toitures, aspect extérieur et couleur des murs, implantation des clôtures en retrait par rapport à la limite séparatrice, volet paysager (plantations par exemple), etc.

LES MAISONS SUR TERRAINS ISOLÉS

Si vous choisissez d'acheter un terrain en pleine campagne ou hors lotissement, vous bénéficierez certes d'un choix plus large et trouverez peut-être la situation dont vous rêviez pour faire construire votre maison, mais dans ce cas, il faut savoir qu'il vous faudra tout vérifier par vous-même.

Voici quelques recommandations pour bien choisir votre terrain en secteur diffus :

- Vérifier la présence de commerces, d'écoles, d'équipements sportifs, culturels, administratifs à proximité, ou tout au moins à une distance qui vous paraît convenable.
- Renseignez-vous également sur les transports en commun et les différents accès par la route, ainsi que sur les nuisances diverses qui pourraient dévaloriser votre choix et la valeur du terrain ensemble : circulation (autoroute ou autres voies), proximité d'établissements commerciaux et/ou industriels (zones d'activités ou industrielles, usines, etc.), aéroport, mais aussi stade, école, etc.
- N'hésitez pas à aller frapper à la porte des voisins et à discuter avec ceux qui le veulent bien,

pour connaître les avantages et les inconvénients alentour. Les informations que vous pourrez glaner auprès des habitants sont très précieuses, et compléteront celles obtenues auprès des services d'urbanisme de la mairie.



- Et surtout, prenez le temps de venir constater l'ambiance, le niveau sonore, l'ensoleillement, la circulation, l'animation autour du terrain, en visitant les lieux à différents moments de la journée et de la semaine, afin de vous assurer que vous vous y sentirez bien en continu.

LES MAISONS DE VILLE

Construire en ville, c'est également possible, même si l'on y pense moins immédiatement.

Environ 25 % des acquéreurs de maisons individuelles font construire en secteur urbanisé sur un terrain en diffus (vendu par un particulier).

Vous pouvez, si vous trouvez un terrain adéquat, vous installer sur une parcelle non bâtie ou à déconstruire, pour y édifier votre propre maison. Vous pouvez également investir les écoquartiers, qui se développent de plus en plus. Ces sites sont conçus pour ceux qui recherchent un environnement urbain et une sécurité près des services, des transports,

tout en gardant un petit lopin de terre, le tout dans une démarche de développement durable.

Quelle que soit la situation de votre terrain en ville, que votre maison soit accolée, jumelée, mitoyenne, en bande..., elle doit être conçue selon quelques critères déterminants :

- il faut que votre maison permette de préserver l'intimité des occupants,
- tout en assurant une accessibilité et un confort de vie caractéristiques d'une maison,
- et en respectant aussi les normes architecturales et urbanistiques de l'agglomération. En effet, celles-ci sont souvent strictes, car votre future maison sera intégrée à un cadre déjà bâti.



Le plus souvent, une maison de ville bénéficie d'un ou deux étages pour offrir davantage d'espace, tout en s'adaptant à un petit terrain. Pour gagner encore plus de place, on peut créer un toit-terrasse accessible ou des chambres semi-enterrées.

Il faudra jouer avec les différentes possibilités pour améliorer la luminosité, les volumes et les circulations à l'intérieur de la maison, car de fait, les possibilités d'implantation des maisons sont forcément réduites.



CHOISIR SON TERRAIN À BÂTIR



A QUI S'ADRESSER ?

Nous publions des offres de terrains sur notre site www.mafuturemaison.fr, actualisées chaque jour par notre réseau.

Par ailleurs, vous pouvez également consulter les petites annonces dans d'autres journaux spécialisés, et dans la presse locale, si vous savez déjà dans quelle région vous souhaitez faire construire.

Les agences immobilières peuvent aussi vous proposer des terrains à vendre.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès des notaires, et des géomètres, qui sont très au fait des ventes dans le secteur géographique où ils travaillent.

Vous pouvez également vous adresser aux mairies et à leurs services d'urbanisme, par exemple pour connaître les lotissements en cours d'aménagement ou prévus.

Enfin, les constructeurs de maisons individuelles sont aussi en mesure de vous aiguiller. Même s'ils ne peuvent pas vendre de terrain en leur nom, ils possèdent un grand nombre de contacts et peuvent vous aiguiller facilement.

Et bien sûr, n'hésitez pas à faire fonctionner le bouche à oreille, qui est souvent très efficace.

Vous obtiendrez également des informations complémentaires auprès des services techniques

des mairies, des chambres d'agriculture (quand elles sont accessibles aux particuliers), des CAUE (réglementation, conseils de construction), et en consultant les cartes géologiques.

LA SURFACE DE VOTRE TERRAIN

La taille des terrains et le coût au m² sont très variables. Il est plus facile d'acquérir une grande surface dans les secteurs non urbanisés, mais les différences régionales, voire infrarégionales, sont importantes.

En général, dans les secteurs urbanisés, on trouve une majorité de terrains mesurant environ 300 m². On privilégiera cependant des surfaces allant jusqu'à 500 m² : cela permet de garder ses distances avec les voisins et de profiter d'un jardin spacieux.

N'oubliez pas que choisir un terrain plus grand suppose des frais d'entretien non négligeables.

Si vous projetez d'acheter un petit terrain, préférez le lotissement, où les maisons sont en général mitoyennes et bénéficient de ce fait d'une vue plus dégagée par rapport aux maisons environnantes. Ce mode de construction diminue également les besoins énergétiques (moins de murs en contact direct avec l'extérieur).

CONFIGURATION DE LA PARCELLE

Privilégiez un terrain de forme simple : cela vous assurera une plus grande marge de manœuvre pour

faire construire, d'autant plus que vous ne pourrez pas toujours édifier votre maison à l'endroit exact où vous le voudriez.

Un terrain plat semble également plus aisé à bâtir, mais un terrain en pente peut offrir d'autres possibilités : plus grande surface, meilleure intégration au site, vue plus dégagée, aménagements paysagers originaux.

Attention aussi aux terrains en cuvette, ou aux terrains proches d'une rivière, qui vous exposeraient aux risques d'inondation.

NATURE DU SOUS-SOL

Les sols sont en général hétérogènes, mais présentent des caractéristiques plus ou moins fiables. N'oubliez jamais que la nature du sous-sol conditionne les fondations de votre future maison (et donc les travaux attenants et leur coût) : un mauvais sol, certes moins cher à l'achat, suppose des travaux supplémentaires (étude du sol, fondations renforcées, cuvelage en béton armé pour protéger le sous-sol contre les remontées d'eau, etc.).

Les sols rocheux ou constitués de sable ou de gravier sont considérés comme de bons sols. Par contre, ceux composés d'argile, de limon, de remblais, font partie des mauvais sols : ils présentent des risques de tassement, de ruissellement ou d'inondation, de glissements de terrain, etc.

Vérifiez également la présence d'une nappe phréatique, de canalisations anciennes, de galeries ou carrières enterrées, qui peuvent entraîner les mêmes conséquences.

En cas de doute, n'hésitez pas à faire effectuer un sondage du sous-sol. Le coût sera certes à votre charge, mais c'est un élément fondamental pour l'achat de votre terrain et la construction de votre future maison, qui peut en être gravement affectée, aussi bien à court terme qu'à long terme.

ORIENTATION DU TERRAIN

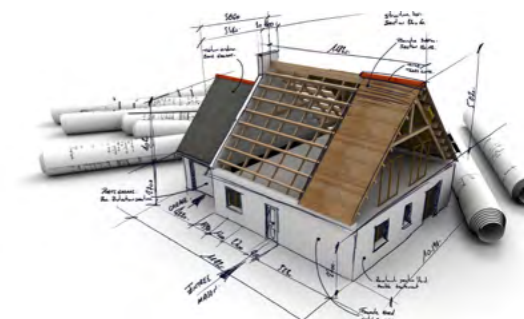
C'est l'un des aspects qui retiendra sûrement votre attention : la vue, l'ensoleillement, l'exposition aux vents dominants, etc., et qui doit être considéré avec attention.

Concernant l'ensoleillement, évitez une orientation plein sud ou plein nord, et privilégiez dans la mesure du possible une orientation sud-ouest.

La présence et le sens des vents sont à prendre en compte pour l'isolation et le chauffage, mais également pour le bruit, les fumées et dépôts éventuels et la pluie...

LE CERTIFICAT D'URBANISME

Quand vous achetez ou projetez d'acheter un terrain pour y construire votre maison, il est important de vérifier les règles de construction qui s'y appliquent. Chaque commune adopte en général un plan local d'urbanisme et une carte communale qui comportent des dispositions particulières en fonction notamment de l'environnement, de la voirie et du zonage des constructions (zones rurales et urbaines, terrain constructible ou non, etc.).



Vous devez vous assurer que votre projet de maison correspond à la réglementation locale, que vous achetiez un terrain à bâtir isolé, en ville ou en lotissement. C'est plus prudent, et cela vous permettra de définir précisément et définitivement toutes les caractéristiques de votre future maison. Le certificat d'urbanisme ne remplace pas le permis de construire, mais il permet de mieux le préparer et d'éviter quelques mauvaises surprises à terme... Il est gratuit et valable 18 mois à partir de son obtention, généralement dans les deux mois qui suivent la demande auprès de la mairie ou de la Direction départementale de l'équipement (DDE).

Il existe deux catégories de certificat d'urbanisme :

- le certificat de simple information, qui vous permet de connaître les règles d'urbanisme de base sur un terrain donné qui vous intéresse, mais sur lequel vous n'avez pas encore élaboré de projet précis.
- le certificat préopérationnel, qui vous permet d'obtenir des informations plus complètes, et notamment de savoir si votre projet de maison est en adéquation avec les réglementations nationale et locale, et de bénéficier de conseils pour le rendre constructible si toutefois il ne l'était pas.



AMÉNAGEUR LOTISSEUR - PROMOTEUR EN ILE DE FRANCE ET PICARDIE

ACHÈTE TERRAINS À BÂTIR OU À LOTIR TOUTES SURFACES

Nous contacter au : **01 34 099 100** ou par mail : flint@flint-immobilier.com

31 rue de Paris - 95270 CHAUMONTEL - www.flint-immobilier.com



Ce document vous permet notamment :

- De connaître la constructibilité du terrain qui vous intéresse.
- De connaître les dispositions d'urbanisme à respecter : elles diffèrent si vous voulez habiter en bord de mer ou à la montagne, ou si votre terrain avoisine un monument historique.
- De savoir si votre projet de maison est conforme aux modalités de construction particulières à la commune. La réglementation régit notamment ce qui concerne le coefficient d'occupation des sols (COS = surface constructible sur un terrain donné), la taille et volume du bâtiment, et son apparence extérieure (couleur et matériaux), etc.

Il comporte également des informations importantes pour choisir votre terrain et anticiper certains frais et contraintes :

- l'état ou les prévisions à court terme en ce qui concerne les équipements publics (réseaux d'électricité, de gaz, d'eau potable, d'assainissement, etc.) ;
- les taxes fiscales applicables aux constructions ;
- l'existence d'un droit de préemption (droit reconnu à une personne privée ou publique de se substituer à l'acquéreur d'un bien mis en vente par son propriétaire) ;
- la nature des servitudes d'utilité publique s'il en existe.

Le certificat d'urbanisme est délivré à votre demande gratuitement par la mairie ou la DDE et reprend les dispositions du plan local d'urbanisme (PLU).

Il vous renseignera sur toutes les questions annexes et néanmoins impératives relatives à la réglementation locale et nationale, et les servitudes et caractéristiques particulières de votre parcelle.

Il est indispensable de le demander auprès de la mairie de la commune où se situe votre terrain avant de faire votre choix.

INFO+

UNE MAISON INTELLIGENTE GRÂCE À LA DOMOTIQUE !

Une maison intelligente est une maison qui utilise la domotique pour automatiser un certain nombre de tâches répétitives et techniques dans la maison.

La domotique permet à la fois de faire des économies d'énergie, d'augmenter le confort de vie et la sécurité. L'installation électrique de la maison se fait communicante pour commander et automatiser l'ensemble des équipements électriques et leur permettre d'interagir entre eux. Tous les appareils échangent leurs informations afin d'optimiser leur fonctionnement et de réduire leur consommation.

Ce système permet de :

- Contrôler et programmer la chaleur et la lumière dans chaque pièce de la maison (à l'aide de détecteurs) pour diminuer sa consommation d'électricité et profiter d'un confort inédit.
- Mettre en place un système d'alarme ou des actions préventives (allumer vos lampes le soir lorsque vous êtes absent par exemple).
- Chauffer votre maison et votre eau avant votre retour de vacances.
- Fermer les volets et la porte de votre maison le soir sans vous déplacer.
- Arroser votre jardin en fonction de l'humidité du sol/



Toutes ces commandes sont organisées et commandées par téléphone, par ordinateur, par télécommande, ou par un simple interrupteur, et programmées isolément ou en groupe selon vos besoins ponctuels et réguliers.

La domotique est évolutive, et simple à installer. Il suffit d'utiliser les prises électriques. Elle peut être modifiée au fur et à mesure que vous vous équipez et selon vos envies et nécessités.

CHOISIR SON CONSTRUCTEUR

Après avoir trouvé le terrain qui vous convient et déterminé le type de maison que vous souhaitez habiter, il vous reste à choisir un constructeur, ce qui n'est pas aisé vu le nombre d'entreprises qui vous proposent leurs services sur le marché de la construction de maisons individuelles.

CHOISIR UN CONSTRUCTEUR CCMI

La construction de maisons individuelles est encadrée par la Loi du 19 décembre 1990 du Code de la construction et de l'urbanisme, qui protège le maître d'ouvrage face aux entrepreneurs.

Le constructeur est obligé de vous faire signer un Contrat de construction de maison individuelle (CCMI) conforme, et assorti des toutes les garanties réglementaires et assurances souscrites pour couvrir les dommages éventuels rencontrés lors d'un chantier, dont il doit pouvoir vous fournir les justificatifs. C'est la meilleure façon de vous assurer que votre maison sera livrée selon les délais, conditions et tarifs fixés.

Il est fortement conseillé de faire appel à un constructeur de maison individuelle, ce qui vous assure un interlocuteur unique tout au long de la réalisation de votre projet et vous offre des garanties de savoir-faire et d'expérience tant au niveau des modèles de maisons que des services.

CONSEILS PRATIQUES

N'hésitez pas à visiter le site Internet des différents constructeurs qui vous intéressent et à comparer leurs réalisations, d'un point de vue esthétique, fonctionnel, qualitatif (matériaux, normes écologiques, etc.) et également en confrontant le nombre de leurs modèles et réalisations effectives.

Nous vous conseillons également de vérifier la solvabilité de la société que vous avez choisie, sur Internet par exemple, où de nombreux sites vous permettent de connaître la santé financière des entreprises.

Demandez à visiter les maisons des constructeurs (réalisées ou maisons témoins), pour vous rendre compte de leur conformité avec les plans et les reproductions sur catalogue et pour mieux vous représenter dans ces lieux.

Les 5 villages Domexpo d'Île-de-France sont une manière de voir et les maisons et les constructeurs : vous

pouvez visiter des maisons témoins dans lesquelles des commerciaux répondront à vos interrogations et vous donneront un idée de la façon dont travaillent les uns et les autres.

Renseignez-vous également pour savoir s'il existe des manifestations autour de la construction dans votre région (salons, foires, etc.), qui vous permettront d'approcher plusieurs constructeurs et de découvrir plusieurs options et modèles en une seule visite.

Donnez la priorité aux entreprises qui affichent des certifications de qualité, comme la norme NF Maison individuelle, NF Maison individuelle HQE, ou des labels de performance énergétique, comme effinergie+, Bepos effinergie...

Pour tout renseignement complémentaire sur le monde de la construction, vous pouvez aussi contacter votre agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) (site national www.anil.org).

NOTRE SÉLECTION DE CONSTRUCTEURS

Je vous propose, à la suite de ce guide, une sélection de modèles de maisons de constructeurs avec lesquels je travaille depuis plus de 30 ans pour certains d'entre eux, et dont je peux garantir la fiabilité et le sérieux.

Tous travaillent dans le cadre du CCMI. Stables et ancrés en Île-de-France et grande Île-de-France depuis des décennies, ils ont à leur actif des centaines de maisons vendues et édifiées.

Implantés depuis longtemps dans diverses zones franciliennes, ces constructeurs sélectionnés ont pu développer des partenariats de confiance avec des agences immobilières (pour vous aider à trouver un terrain à bâtir), mais avec surtout des entreprises de construction, avec lesquelles ils travaillent régulièrement et en toute transparence après avoir éprouvé leurs compétences et la régularité de leurs travail sur de nombreux chantiers de maisons individuelles.

- | | | |
|----------------------------|---------------------|------------------|
| • Maisons Sesame | • Maisons Berval | • Maisons Pierre |
| • Demeures d'Île-de-France | • Maisons Clairval | • Maisons MTLF |
| • Le Pavillon Français | • Maisons Évolution | • Maisons Deal |
| • Maisons Belles Demeures | • Maisons LDT | |

FAIRE CONSTRUIRE

Une maison dans l'Oise

Nos choix de vie ont été complètement bousculés. Les confinements successifs, ajoutés à l'avènement du télétravail, ont donné à de nombreux couples l'envie d'un jardin ou d'une pièce supplémentaire. Les avantages du neuf incitent les Franciliens à s'éloigner de la capitale pour acheter et souvent construire la maison dont ils rêvent. À condition de quitter la deuxième couronne, trouver un terrain plus grand et à un prix abordable est parfaitement possible. C'est notamment le cas dans l'Oise, où de nombreux lotissements vous permettent de fuir les contraintes de la vie citadine pour construire en zone rurale sans vous soucier de la viabilité.



CONSTRUIRE DANS L'OISE, PROCHE DE LA NATURE

L'idée de se mettre au vert, de profiter de la nature, tous les Français la partagent ! Les distances, les temps de transport, ont, sans aucun doute, été un révélateur pour rechercher une meilleure qualité de vie et très souvent à la campagne.

" La majorité des ménages est en quête de calme; la pollution, les bouchons, et surtout le désir de préserver une vie de famille ont créé une véritable attirance des ménages pour les communes de moins de 5000 habitants " explique Didier Flint, responsable du groupe Flint Immobilier, lotisseur, aménageur, spécialiste de l'Oise et du Val d'Oise depuis de nombreuses années.

ACHETER SON TERRAIN EN LOTISSEMENT

Acheter en lotissement est beaucoup moins contraignant sur le plan administratif qu'acheter un

terrain isolé. Votre aménageur-lotisseur se charge de toutes les formalités. Il vous livre une parcelle de terrain à bâtir raccordé au tissu urbain, en clair tous les lots sont prêts à construire.

Non seulement votre terrain est viabilisé mais les différents lots sont établis en concertation avec la commune et les collectivités locales. Tout est prévu: l'implantation de la construction, le sens des faitages et la hauteur des clôtures, les conditions d'accès, etc. :

- Le bornage est réalisé et les limites de votre parcelle fixées par un géomètre expert.
- Le terrain vous est vendu avec une étude de sol préalable, vous n'avez donc pas à vous en soucier, et cela vous sera utile pour la construction de votre maison.
- Les accès sont aménagés,
- Le raccordement aux " réseaux divers ", c'est-à-dire l'eau, l'électricité, le tout-à-l'égout, le téléphone, internet, etc., est réalisé avant la vente.
- La surface de plancher (SHON) est fixée d'avance sur l'arrêté de lotir.



FAIRE CONSTRUIRE DANS L'OISE, À PRÉCY-SUR-OISE,

L'aménageur-lotisseur Flint Immobilier, implanté dans la région depuis une trentaine d'années, propose en ce moment 22 terrains à bâtir à Précy-sur-Oise, à partir de 80 000 €. Les terrains font entre 199 et 1489 m², de quoi satisfaire toutes les envies et s'adapter à tous types de projets de construction d'une maison neuve dans l'Oise.

Les terrains sont bien entendu viabilisés : les accès, les branchements pour l'eau, le tout-à-l'égout, l'électricité, le téléphone, internet, etc. sont faits.

Le terrain est ainsi prêt à bâtir, il vous suffira de faire votre choix parmi les constructeurs de maisons individuelles.

Précy-sur-Oise, situé au bord de l'eau, sur la rive droite de l'Oise, est un charmant village verdoyant où il fait bon vivre. Avec une population de plus de 3 000 habitants, il dispose de commerces, d'écoles et d'équipements de

loisir et sportifs, à proximité du parc régional de l'Oise et de forêts.

Pour les transports et les déplacements professionnels et quotidiens, Précy-sur-Oise a sa propre gare, avec un trafic régulier. Un réseau de bus bien maillé permet en outre de rejoindre notamment les collèges et lycées les plus proches mais aussi les marchés des environs. La région est vivante, proche de Chantilly (9 km) et de Gouvieux (4,5 km), un secteur très prisé, et non loin de la capitale. On rejoint la Gare du Nord à Paris en à peine à 50 minutes.



L'emplacement du lotissement est intéressant, que ce soit pour le travail, pour les courses, pour la scolarité des enfants, etc., tout en assurant un environnement calme et proche de la nature.

Entre coteau et cours d'eau, la commune est idéalement située. Elle relie à la fois les réseaux des villes et villages qui s'égrènent le long de la rivière, en fond de vallée, mais aussi les villages du plateau du Thelle à ceux du Valois forestier.

Pour en savoir plus sur ce lotissement, contactez l'agence Flint Immobilier de Chaumontel (95270) 31 rue de Paris - Tél. 01 34 09 91 00

Vous pouvez consulter les annonces de terrains à vendre sur le site www.flint-immobilier.com

Flint Immobilier a aménagé un autre lotissement dans l'Oise : 21 terrains, de 456 à 1048 m² à Esches

21 terrains à bâtir de 456 m² à 1048 m²

à Esches (Oise)

À 3 kms de MERU – 15 mn de CHAMBLY
Proche A16 et N1

Eau potable, gaz, EDF, Télécom,
Assainissement eaux usées
PA obtenu, Libre choix du constructeur.



☎ : 01 34 099 100
www.flint-immobilier.com

LE CONTRAT DE CONSTRUCTION

de maison individuelle (CCMI)

Le contrat de construction de maisons individuelles "avec fourniture de plans" est le contrat que vous signerez si vous faites construire une maison suivant un modèle de plan proposé par un constructeur sur un terrain vous appartenant, et cela même si, en y apportant quelques modifications, le constructeur personnalise votre plan.

Il organise et encadre la réalisation de votre projet, selon les dispositions prévues par le Code de l'urbanisme et de la construction. L'article L. 231-2 de ce dernier indique la liste des mentions obligatoires dans le CCMI.

QUE CONTIENT LE CCMI ?

Le constructeur s'engage à respecter les règles de la construction et de l'urbanisme (ces règles concernent notamment les qualités d'isolation thermique et phonique et la ventilation).

Dans les 3 ans qui suivent l'achèvement des travaux, l'administration contrôle la conformité de la construction. Si le constructeur est en infraction, il encourt des sanctions pénales et peut être contraint de procéder à la mise en conformité de la construction.

Le constructeur est dans l'obligation de décrire la consistance et les caractéristiques techniques de la maison à construire, ainsi que les travaux d'adaptation au sol, les raccordements aux réseaux divers et tous les travaux d'équipement intérieur ou extérieur indispensables à l'implantation et à l'utilisation de la maison.

Le constructeur et le maître de l'ouvrage s'engagent à fournir toutes les garanties nécessaires et prévues par la loi : garantie de livraison à prix et

délais convenus, assurance dommages-ouvrage, garantie de paiement des sous-traitants, garantie de remboursement, garantie de parfait achèvement, garantie de bon fonctionnement, garantie décennale, etc.

En annexe, doivent obligatoirement figurer les documents suivants :

- Le plan de la construction, sur lequel figurent les travaux d'adaptation au sol, les coupes et élévations, les cotes utiles et l'indication des surfaces de chacune des pièces, des dégagements et des dépendances, les raccordements aux réseaux divers, les éléments d'équipement intérieur ou extérieur qui sont indispensables à l'implantation, à l'utilisation et à l'habitation de l'immeuble; ainsi que le dessin d'une perspective de la construction
- La notice descriptive (modèle fixé par l'arrêté du 27 novembre 1991) qui comporte les caractéristiques techniques de la construction et des travaux d'équipement intérieur et extérieur indispensables à l'implantation et à l'utilisation de l'immeuble, les raccordements à l'égout et aux distributions assurées par les services publics (eau, gaz, électricité, chauffage).
- La désignation et coût des ouvrages et fournitures compris et non compris dans le prix convenu.



LES GARANTIES ET RECOURS DU CCMI

Le constructeur que vous choisissez doit pouvoir vous fournir l'ensemble des justificatifs et attestations d'assurances qu'il souscrit obligatoirement pour couvrir les dommages éventuels lors des travaux, et qui doivent également figurer dans le contrat de construction :

- **LA GARANTIE DE LIVRAISON** vous permet, si le constructeur ne respecte pas les délais ou les prix, de vous retourner contre son garant (une compagnie d'assurance ou un établissement de crédit) pour obtenir l'achèvement de la maison et la prise en charge du surcoût éventuel.
- **LA GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT** contraint le constructeur à réparer tous vices et dommages apparents survenus pendant l'année qui suit la réception des travaux.
- **LA GARANTIE BIENNALE** de bon fonctionnement contraint le constructeur à régler tous les problèmes liés aux éléments d'équipement dissociables de la construction (les éléments séparables du gros œuvre et qui n'engendrent pas de conséquences pour celui-ci) pendant au moins 2 ans (prolongation possible)
- **LA GARANTIE DÉCENNALE** couvre les vices et dommages affectant la solidité et l'étanchéité de la maison (gros œuvre) pendant 10 ans.
- **L'ASSURANCE DOMMAGE-OUVRAGE** vous évite d'avoir à prouver la responsabilité du constructeur en cas de défaut de construction. En cas de problème, la compagnie d'assurance se charge d'établir les responsabilités de chaque intervenant, et vous fournit rapidement les fonds nécessaires aux travaux de remise en état de votre maison.

CCMI : MODIFICATIONS, ANNULATION, RECOURS...

Après la signature du contrat, le constructeur ne peut demander aucune majoration de prix. Il doit supporter seul les conséquences de ses imprévus ou les aléas de la construction. En contrepartie, il n'a pas à justifier le prix demandé en décomposant le coût des ouvrages compris dans le prix convenu.



Lors de la signature du contrat vous disposez un délai de réflexion de 7 jours pendant lequel vous pouvez vous rétracter. Aucune somme ne doit être versée avant l'expiration de ce délai.

ANNULATION DU CONTRAT

Si le constructeur ne vous transmet pas le descriptif au moment de la signature du contrat, ou si celui-ci ne comporte pas tous les éléments de prix permettant de chiffrer le coût total de la construction, votre contrat peut être annulé par le tribunal.

MODIFICATION DU CONTRAT

Toute modification au contrat doit faire l'objet d'un avenant écrit. Si le contrat initial est modifié, le constructeur doit vous fournir les documents techniques et une nouvelle notice descriptive correspondant au nouveau contrat signé. Sans cela, le contrat peut être déclaré nul.

TRAVAUX À LA CHARGE DU CLIENT

Certains acquéreurs souhaitent exécuter eux-mêmes une partie des travaux. Dans ce cas, le constructeur doit néanmoins les décrire et les chiffrer. La notice comportera une clause manuscrite et paraphée par le client, dans laquelle celui-ci précise qu'il accepte le coût et la charge desdits travaux.

De plus, la loi prévoit un certain nombre de clauses restrictives qui protègent le maître de l'ouvrage, et notamment :

- Le constructeur ne peut ni rechercher de prêts ni en percevoir le montant à votre place.
- Vous n'avez pas besoin de justifier d'un refus de prêt, lequel rend le contrat nul et non avenu.
- La remise des clefs ne peut être liée au paiement intégral.
- On ne peut vous interdire la visite du chantier sous quelque prétexte que ce soit.
- Les seules causes de retard acceptées sont celles dues aux intempéries, aux cas de force majeure et cas fortuits.

BIEN CALCULER LE PRIX DE SA MAISON

Lorsque que l'on projette de faire construire sa maison, on se lance dans une grande aventure dont on ne maîtrise pas forcément toutes les arcanes, et qui nécessite de faire des choix dès le départ, ce qui n'est pas toujours facile, d'autant plus qu'il est parfois difficile de s'imaginer sa future maison sur plans.



Parmi les questions que l'on se pose invariablement, il y a celle du coût : combien va me coûter ma maison au final ? Car il existe un certain nombre de frais annexes qui s'ajoutent au prix de la construction en elle-même. Autre inquiétude, le chantier : comment se déroule-t-il ? Et comment conserver de bonnes relations avec son constructeur ? Et s'il y avait un problème, quels sont les recours possibles ? Le prix de votre maison dépend du contrat de construction que vous avez signé avec votre constructeur, mais compte également un certain nombre de frais annexes et inévitables, qu'il vous faudra ajouter à vos calculs. En voici les éléments principaux :

FRAIS DE NOTAIRE LIÉS À L'ACHAT DU TERRAIN

- Rémunération du notaire (calculée en fonction du prix du terrain).
- Frais et débours nécessaires pour la constitution de votre dossier (demande du certificat d'urbanisme, d'un état hypothécaire, de pièces d'état civil, d'un extrait cadastral, salaire du conservateur des hypothèques, etc.).
- Droits et taxes, notamment les droits d'enregistrement, les droits de mutation (5,09 % du prix du terrain) et la taxe de publicité foncière, s'il y a lieu.

LE PRIX DU BORNAGE ET DES FONDATIONS

- Pour connaître les limites précises de votre propriété et éviter d'enfreindre les règles d'urbanisme, il vous faudra demander à un géomètre de borner votre terrain : entre 600 et 1.500 € en fonction de la superficie.
- Pour connaître la nature du sous-sol et garantir les fondations de votre maison, il faudra également faire appel à un expert (entre 1 500 et 4 000 €).

Dans le cas d'un sous-sol instable ou autrement défavorable, il faudra compter des frais supplémentaires de fondation : entre 5 000 et 15 000 €.

LES TAXES D'URBANISME

Leur montant et leur nature diffèrent selon les communes. Vous en trouverez la teneur dans le certificat d'urbanisme.

- Taxe locale d'équipement (TLE) : elle s'applique dans toutes les communes de plus de 10 000 habitants : entre 1 et 5%.
- Taxe additionnelle au profit de la région Île-de-France s'ajoute à la TLE dans un certain nombre de communes de la région parisienne : 1 %.
- Taxe départementale des espaces naturels sensibles (TDENS) : 2 % maximum de la TLE.

- Taxe pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (TDCAUE) dans certains départements : entre 1 000 et 2 000 € selon la taille de la maison et le lieu de construction.
- Participation au financement des voies nouvelles (PVNR) dans certaines communes (calculée sur la base de la surface hors œuvre nette (SHON) et la surface desservie par le terrain).



- Participation au raccordement à l'égout, dans le cas où la construction est postérieure à la mise en service du réseau public de collecte des eaux auquel il doit être raccordé.
- Participation pour non-réalisation d'aires de stationnement dans certaines communes : au maximum 13.710,94 € par place de parking nécessaire.

LE RACCORDEMENT VRD

(voirie et réseaux divers)

Il s'agit de raccorder votre maison aux réseaux collectifs d'eau, d'assainissement, d'électricité, de gaz, etc., si vous faites construire en secteur diffus. Ces travaux peuvent être conséquents, selon que vous êtes éloignés ou pas de ces réseaux.

Les sociétés concessionnaires (EDF, GDF, téléphonie, compagnie d'eau, etc.)



effectueront les travaux à vos frais pour relier votre terrain aux réseaux locaux.

LES FRAIS D'ASSURANCE LORS DE LA CONSTRUCTION DE SA MAISON

L'assurance dommages-ouvrage est obligatoire (article L111-30 du Code de la construction et de l'habitation). Elle vous couvre en cas de désordres touchant à la solidité de l'ouvrage : 6 à 7 % du prix de la maison.

LES IMPÔTS LOCAUX

Variables d'une commune à l'autre, ils sont calculés à partir de la valeur locative du logement, multipliée par un taux d'imposition voté par les régions, départements ou communes, et indexés sur l'inflation. Ils comprennent :

- La taxe foncière applicable au logement lui-même et aux installations annexes.
- La taxe d'habitation.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- La taxe de balayage dans certaines communes.
- La taxe spéciale d'équipement dans quelques régions.

LE COÛT DU CRÉDIT

Vous devrez régler des frais de constitution de votre dossier d'emprunt, à la discrétion de votre banque, de l'ordre de 1 % du capital emprunté.

Vous êtes également tenus de souscrire à une assurance décès-invalidité, obligatoire comprise entre 0,30 et 0,50 % du capital emprunté.

Par ailleurs, votre banque souscrira à une garantie pour pallier le risque d'impayés, dont les frais vous sont imputables (hypothèque, privilège de prêteur de deniers, ou caution).

INFO+

LE PERMIS DE CONSTRUIRE EN QUESTION

QU'EST-CE QUE LE PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Le permis de construire est une autorisation de construire officielle, octroyée par l'administration, après vérification de la conformité de votre projet avec les règles d'urbanisme et de construction en vigueur. Il est obligatoire pour tout projet de construction d'importance, et s'y soustraire est passible de sanctions pénales.

POUR QUELS TRAVAUX FAUT-IL DEMANDER UN PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Le permis de construire est obligatoire pour toute construction nouvelle si elle excède 20 m² de surface hors œuvre brute (SHOB), et cela même si elle ne comporte pas de fondations. Les constructions de taille inférieure à 20 m², les constructions de moins de 5 m² et de plus de 12 mètres de hauteur, et les piscines de moins de 100 m² ne nécessitent qu'une déclaration préalable de travaux auprès de la mairie. Les très petites constructions ou les constructions temporaires n'exigent également aucune formalité. En revanche, pour réaliser un projet de construction dont la surface hors œuvre nette (SHON) dépasse 170 m², il est obligatoire de faire appel à un architecte.

QUELS SONT LES DÉLAIS POUR OBTENIR UN PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Si le dossier est complet, il faut compter 2 mois d'attente pour une demande concernant une maison individuelle et/ou ses annexes. En retour, l'administration vous octroie ou non le permis de construire, ou l'accepte avec des prescriptions motivées que vous serez tenus de suivre.

Si vous n'avez reçu aucune réponse de l'administration à l'issue du délai d'instruction de 2 mois, le permis de construire est en principe tacite. Une fois le permis délivré, il doit être affiché à la fois en mairie pendant au minimum 2 mois, et sur le terrain jusqu'à la fin des travaux.

QUELLE EST LA DURÉE DE VALIDITÉ DU PERMIS DE CONSTRUIRE ?

La durée de validité du permis de construire est de 3 ans. Le titulaire de l'autorisation peut en demander la prolongation, en s'adressant aux services compétents en mairie au moins 2 mois avant son expiration. En revanche, le permis est considéré comme périmé si les travaux ne sont pas entrepris dans un délai de 2 ans à compter de sa notification ou de sa délivrance tacite.

COMMENT OBTIENT-ON UN PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Pour obtenir un permis de construire il faut s'adresser à la mairie de la commune dans laquelle est situé votre terrain et lui adresser les formulaires Cerfa n°13406*01 ou Cerfa n°13409*01, suivant la nature de votre projet, dûment complétés et accompagnés d'un dossier constitué des pièces suivantes :

- Le plan de situation du terrain.
 - Le plan masse des constructions à bâtir ou à transformer.
 - Le plan de coupe du terrain et de la construction.
 - Une note de présentation du projet décrivant également le terrain le cas échéant.
 - Le plan des façades et des toitures.
 - Une photographie permettant de situer le terrain dans son environnement proche et dans le paysage.
- Le dossier de demande de permis de construire (formulaire et dossier) doit être établi en 4 exemplaires, et remis aux services correspondants de la mairie de la commune sur laquelle est situé le terrain, ou envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception.

QUE FAIRE EN CAS DE REFUS DE PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Lorsque votre permis de construire a été refusé, vous pouvez demander au maire de reconsidérer sa position, dans les 2 mois qui suivent la notification de refus, par lettre recommandée avec accusé de réception. Si le refus est maintenu, vous pouvez encore solliciter le président du tribunal administratif de la circonscription dans laquelle se situe votre terrain, pour essayer d'obtenir l'annulation du refus de permis de construire, dans le même délai que précédemment.

LA CONSTRUCTION DE VOTRE MAISON

Après avoir signé un contrat avec un constructeur et obtenu un permis de construire sur votre terrain, le chantier de votre future maison peut commencer. Comment va-t-il se dérouler ? Voici les différentes étapes de la construction d'une maison neuve.

CONCEPTION, PREMIÈRE ÉTAPE DU PROJET

Aidé par votre constructeur, vous élaborerez avec lui l'ébauche de votre future maison en fonction de vos envies, de vos besoins, de la configuration de votre terrain et bien entendu de votre budget.

Les constructeurs de maisons individuelles proposent pour la plupart des modèles de maisons préconçues pour répondre aux attentes des acquéreurs. Ces modèles sont personnalisables et permettent de concevoir une maison à votre image à partir d'un modèle qui vous plaît. Il existe également des constructeurs "sur mesure" à partir de vos propres idées de plan.



Dans tous les cas, votre constructeur est aguerri et connaît son métier, il saura donc vous conseiller pour le choix des matériaux, la configuration des pièces, les équipements et autres aspects qui pourraient vous sembler compliqués à appréhender.

Il fera ensuite réaliser les plans par ses architectes et préparera le dossier de permis de construire, qu'il soumettra à la mairie de la commune de votre future maison.

L'ouverture du chantier interviendra lorsque le permis aura été accepté. Le conducteur de travaux

organisera l'intervention et la coordination des différentes entreprises de bâtiment qui se succéderont sur le chantier.

VISITER LE CHANTIER PENDANT LA CONSTRUCTION

Vous souhaitez visiter le chantier pendant les travaux ? C'est tout à fait légitime et utile, mais mettez-vous d'accord avec votre constructeur à la signature du contrat sur les conditions de votre venue sur le chantier, cela évitera des désagréments plus tard, car les artisans ne vous accueilleront pas toujours au mieux.

Dans tous les cas, prévenez les de votre venue.



Si vous lors d'une de ces visites vous constatez un désordre, sachez que c'est au constructeur d'y remédier. S'il ne le fait pas ou s'il conteste votre demande, vous pouvez le mettre en demeure d'effectuer les travaux nécessaires par lettre recommandée avec avis de réception. Si vous considérez que les malfaçons sont trop sérieuses pour pouvoir poursuivre le chantier, adressez-vous au tribunal de grande instance : le juge des référés peut ordonner l'arrêt des travaux et une expertise judiciaire.



Si vous constatez que les travaux sont arrêtés ou qu'ils ont pris du retard sans raison valable (intempéries par exemple), vous pouvez mettre le constructeur en demeure de reprendre les travaux, en lui envoyant une lettre recommandée avec avis de réception, dans laquelle vous lui fixerez un nouveau délai. Et évidemment, vous interrompez le versement de vos acomptes tant que le chantier n'a pas repris. Si cette lettre n'est pas suivie d'effets, faites-le constater par un huissier, puis adressez-vous au tribunal des référés, qui obligera l'entreprise à honorer son contrat.

LA RÉCEPTION DU CHANTIER

Leur montant et leur nature diffèrent selon les communes. Le jour de la réception, vous devez obligatoirement être présent ou représenté par une personne que vous mandatez. Vous êtes en droit de vous faire assister par une personne compétente en la matière (architecte, maître d'œuvre, contrôleur technique, ingénieur conseil, etc.) pour vous aider à constater l'achèvement des travaux.



Il est indispensable d'établir un procès-verbal ou un état des lieux signé par chacun des participants, et reproduit en autant d'exemplaires, qui mentionnera vos réserves s'il en est ou leur absence si vous acceptez la réception en l'état. Il contient tous les éléments importants et posant problème que vous pourrez constater, et vous permettra de recourir aux différentes garanties en cas de besoin.

- Vérifiez que les travaux réalisés correspondent aux plans, à la notice descriptive et au contrat.
- Vérifiez également le bon fonctionnement de tous les équipements (fenêtres, ventilation mécanique, chauffage et production eau, notamment).
- Si vous acceptez la réception, vous devez payer le solde du prix des travaux dans le même temps.
- Si vous constatez un ou des désordres apparents ou des défauts de conformité, mentionnez soigneusement toutes vos réserves dans le procès-verbal



ou l'état des lieux et également le délai dans lequel vous souhaitez voir ces malfaçons réparées.

- Si vous omettez de signaler un désordre apparent à cette occasion, il vous sera beaucoup plus difficile d'obtenir réparation par la suite.
- Si vous avez signé un contrat de construction de maison individuelle avec ou sans fourniture de plans, vous pouvez consigner 5 % du prix de la maison.

Dans le cas où ces travaux de réparation ne seraient pas réalisés à l'expiration du délai indiqué dans le procès-verbal ou l'état des lieux, avec un contrat de construction de maison individuelle avec ou sans fourniture de plans, c'est le garant du constructeur ou de l'entrepreneur qui prend en charge la réalisation des travaux nécessaires.

Si vous constatez que les travaux ne sont pas achevés, vous pouvez refuser la réception.

- Si le constructeur ou l'entrepreneur va dans votre sens, vous fixez avec lui un nouveau délais pour l'achèvement de la maison.
- S'il s'oppose à votre refus de réception, saisissez le juge des référés pour demander l'achèvement des travaux sous astreinte et réclamer des dommages et intérêts, si le délai de livraison est dépassé.

- Si vous avez signé un contrat de construction de maison individuelle avec ou sans fourniture de plans, contactez le garant du constructeur, qui fera jouer la garantie de livraison.

LA GARANTIE DE PARFAIT ACHÈVEMENT, VALABLE 1 AN APRÈS RÉCEPTION DES TRAVAUX

Selon cette garantie, le constructeur est responsable de la réparation. Il est tenu de réparer tous les désordres mentionnés lors de la réception et/ou durant l'année qui suit.

- Des vices et dommages apparents, à condition qu'ils aient fait l'objet de réserves de la part du maître de l'ouvrage dans le procès-verbal de réception,
- Les vices et dommages apparus après la réception.

Attention ! La garantie de parfait achèvement ne couvre pas les désordres apparents lors de la réception qui n'auraient pas fait l'objet de réserves, ni les désordres résultant de l'usure normale, du mauvais entretien ou de l'usage des biens.

Bon à savoir : Si vous avez souscrit un contrat de construction de maison individuelle (CCMI), avec ou sans fourniture de plans, c'est le garant de celui-ci qui est tenu de faire exécuter les travaux nécessaires que vous aurez signalés, soit lors de la réception, soit dans les 8 jours qui suivent.

LA GARANTIE BIENNALE OU DE BON FONCTIONNEMENT, VALABLE 2 ANS APRÈS LA RÉCEPTION

Le constructeur est également responsable de la réparation des biens d'équipements qui peuvent être démontés ou remplacés sans abîmer le gros œuvre pendant les 2 ans qui suivent la réception.

Elle concerne les éléments d'équipement dissociables de la construction, à savoir les éléments

séparables du gros œuvre et qui n'engendrent pas de conséquences pour celui-ci :

- les portes, fenêtres, volets,
- les cloisons, les faux plafonds,
- les revêtements de toutes sortes,
- les tuyauteries, canalisations,
- les appareils et équipements sanitaires ou de chauffage (radiateurs, sanitaires, robinetterie),
- les appareils d'éclairage ou de communication, les ascenseurs, les équipements de sécurité incendie, etc.

Attention ! Cette assurance ne couvre pas les désordres qui concerneraient les biens d'équipement indissociables du bâti, comme le chauffage central ou les escaliers, qui sont assimilés à l'ouvrage lui-même, et relèvent donc de la garantie décennale.

LA GARANTIE DÉCENNALE, VALABLE 10 ANS APRÈS LA RÉCEPTION

La garantie décennale est obligatoire pour le constructeur, et vous protège en cas de dommages, vices et malfaçons pouvant affecter le sol, le bâtiment, et la non conformité à certaines normes obligatoires. Cette garantie est couverte par une assurance contractée par le constructeur et par votre assurance dommage-ouvrage. Le constructeur est responsable :

- De la solidité de la construction : gros œuvre et équipements liés au gros œuvre, charpentes, escaliers, canalisations, plafonds, etc.
- De son étanchéité,
- De tout ce qui la rend impropre à son usage d'habitation (pour les maisons individuelles), sauf en cas de catastrophe naturelle.

Attention ! La garantie décennale ne s'applique pas pour des désordres de caractère esthétique et ne pouvant nuire à la solidité de l'ouvrage.



LA RE 2020

Réduire la facture énergétique en maîtrisant l'impact carbone

Les constructeurs sont prêts, ils connaissent les règles du jeu. La nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs, la RE 2020, s'applique à partir du 1er janvier 2022 et remplace la RT 2012 qui était déjà au cœur de la transition énergétique.

- le professionnalisme et l'innovation des filières industrielles.

Chaque maison se doit de répondre aux caractéristiques de performance énergétique prévues, à savoir "produire plus d'énergie qu'elle n'en consomme".



Le but de cette réglementation est de diminuer l'impact carbone des bâtiments et d'en améliorer les performances énergétiques et thermiques pour réduire la facture énergétique.

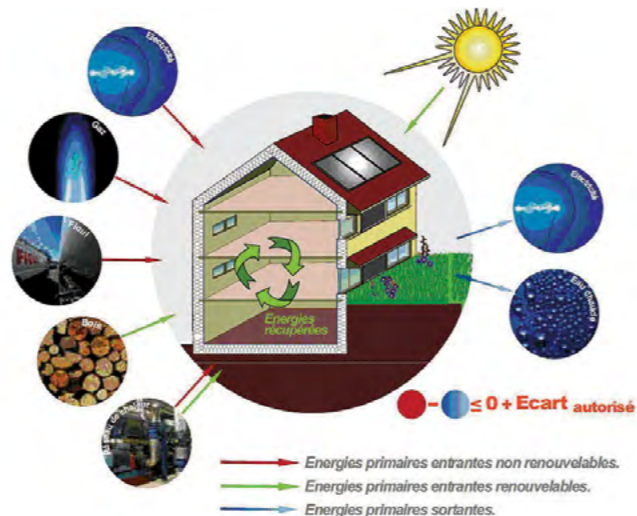
LES OBLIGATIONS DE LA RE 2020

Après de nombreuses phases d'expérimentation dans le but de déterminer précisément les paramètres de calcul pour limiter les facteurs d'émission de CO2 et réduire drastiquement les consommations d'énergie, et donc réduire la facture énergétique des ménages, la nouvelle réglementation thermique va bientôt entrer en vigueur.



Les nouvelles obligations de la RE 2020 s'appuient sur :

- la transformation progressive des modes constructifs,
- l'emploi de certains matériaux, notamment biosourcés,



Le concept BEPOS (Bâtiment à énergie positive) devient la règle. Les constructions se doivent d'être "propres" donc moins énergivores. Le BEPOS est une affirmation du label EFFINERGIE et E+C-.

En maison individuelle, l'étanchéité à l'air de la maison doit rester inférieure à 0,6 m3/h/m2. L'isolation est renforcée, le recours aux énergies renouvelables est la règle, en particulier pour le chauffage, la climatisation, l'eau chaude, la ventilation en privilégiant le solaire thermique, le photovoltaïque ou la biomasse.

UNE MAISON ÉCONOME EN ÉNERGIE

Pour diviser par trois la consommation d'énergie comme l'impose la réglementation et mettre en œuvre le BEPOS, le bâti doit être de grande qualité bien entendu, les déperditions thermiques jugulées.

Cela passe par la conception des plans de la maison car il y a fort à parier que la RE 2020 va réduire les possibilités architecturales de nombreuses maisons. Des problèmes d'isolation et de confort d'été vont se poser ainsi que des difficultés lorsque les acheteurs souhaiteront de grandes surfaces vitrées.

L'utilisation de matériaux qui stockent le carbone comme le bois devraient être largement généralisée, tout comme celle des matériaux biosourcés.

Les réglementations thermiques



LES MODES CONSTRUCTIFS ET DES ÉQUIPEMENTS

Il s'agit donc de répondre à la norme RE 2020 en minimisant l'impact de la construction sur l'environnement et pour réduire la facture énergétique. Cela suppose l'emploi de matériaux et d'équipements spécifiques.

ISOLATION

Il s'agit d'assurer une isolation thermique très performante des murs, de la dalle, de la toiture, grâce à une isolation parfaite, en employant de préférence des matériaux biosourcés (ouate de cellulose, fibre de chanvre ou de lin, etc...).

ÉNERGIES RENOUVELABLES

pour le chauffage, l'eau chaude et produire sa propre électricité

Avec la RE 2020, il devient inévitable d'utiliser des énergies renouvelables qui permettent une production autonome d'énergie en complément.

Le recours à ces énergies peu carbonées ou à des matériaux ayant une faible empreinte carbone est encouragé.

Pour le chauffage, il faut trouver des alternatives au chauffage en adéquation avec la nouvelle réglementation thermique: la RE 2020 privilégie la pompe à chaleur (PAC) ou le chauffage au bois (poêle à pellets ou à bûches) plutôt que l'électricité.

Voici quelques exemples :

- panneaux photovoltaïques pour produire de l'électricité,
- capteurs solaires thermiques pour produire de l'eau chaude,
- mini-éolienne pour produire de l'électricité,
- solaire passif : l'énergie est captée par les parties vitrées et l'énergie solaire produite est stockée pour chauffer l'eau par exemple ou produire de l'électricité.

VENTILATION ET AIR INTÉRIEUR :

le confort hiver comme été

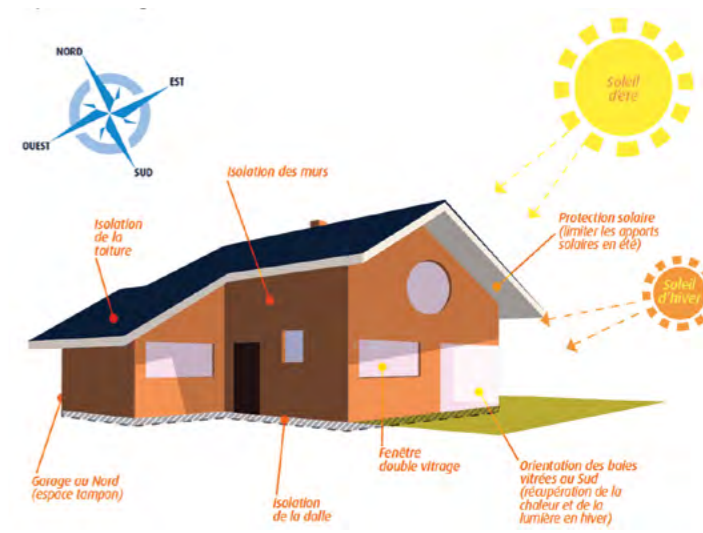
La RE 2020 préconise de choisir de préférence une ventilation efficace comme la VMC double flux, qui permet de renouveler l'air intérieur et de réduire la facture énergétique.

En effet, avec une VMC double flux, la consommation de chauffage diminue car l'air entrant est plus chaud.

La température ambiante doit être contrôlée été comme hiver pour éviter les déperditions d'énergie, de façon à éliminer l'humidité, source de dégradation du bâti, en particulier dans les pièces humides (salle de bains, cuisine...).

ORIENTATION

Il est indispensable de bien orienter sa maison pour que votre consommation soit la plus basse possible.



Il faut favoriser la lumière naturelle de façon à diminuer au maximum vos besoins énergétiques.

Ne négligez pas le confort d'été : il existe de nombreuses solutions pour garder la fraîcheur à l'intérieur en haute saison : vous pouvez par exemple prévoir des avancées de toit selon l'exposition pour que la totalité de vos surfaces vitrées soit protégées des rayonnements du soleil.

PORTES ET FENÊTRES

La nouvelle réglementation exige de choisir et d'installer des fenêtres et des portes fenêtres de grande qualité (chauffantes et rafraichissantes) pour assurer un confort thermique et se substituer à un système de chauffage principal ou d'appoint.

RÉCUPÉRATION DE L'EAU DE PLUIE

Prévoir un système de récupération d'eau de pluie est indispensable pour tous projets de construction écologique.

NOTRE SÉLECTION DE MODÈLES DE MAISONS

Dans les pages suivantes, vous trouverez notre sélection de modèles de maisons proposés par les constructeurs partenaires de Ma Future Maison, avec lesquels je travaille depuis des années.

Implantés en Île-de-France depuis plusieurs décennies, leur constance et leur savoir-faire ont forgé leur réputation et nourri leur carnet de commandes.

Aguerris et fiables, les constructeurs présents dans ce guide travaillent tous dans le cadre du CCMI et sont tous présents dans les villages exposition d'Île-de-France, où vous pourrez visiter leurs maisons et les rencontrer.



MODÈLE QUARTZ SURFACE HABITABLE : 129 m²



Le modèle Quartz présente des lignes contemporaines et originales. Il peut être personnalisé selon les goûts de chacun (bardage bois, crépis de couleurs combinables, descentes et menuiseries variées, etc.) De 75 à 126 m², avec 3 ou 4 chambres et la possibilité d'ajouter un garage attenant. Quartz allie une bonne performance énergétique et confort. Bâtie en parpaings et isolée avec du polyuréthane et de la laine de verre, cette maison est équipée d'une VMC, d'une chaudière à condensation, d'un chauffe-eau solaire individuel, elle permet de maîtriser sa consommation énergétique.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

■ MODÈLE SAPHIR de 90 m²



Soisy-sous-Montmorency (95). Sur un terrain viabilisé de 350 m². 5 pièces. Au rez-de-chaussée : entrée, double séjour, cuisine, cellier, wc. À l'étage : 3 chambres, salle de bain, wc. Prix global indicatif 419.000 €.

■ MODÈLE ATRIA de 90 m²



Champigny-sur-Marne (94). Sur un terrain viabilisé de 245 m². 5 pièces, 4 chambres, garage intégré. Prix global indicatif de 359.000 €.

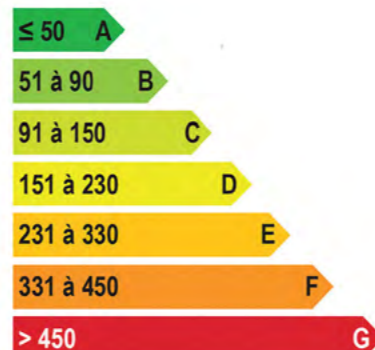


Faire construire votre maison sera sans conteste un des événements les plus importants dans votre vie. Chez Maisons Sésame, nous entretenons un devoir sacré : réussir votre maison et ainsi participer au bonheur de votre famille. Pour y parvenir, nous avons sélectionné des matériaux de grande qualité, nous mettons en œuvre de nombreux services et un suivi rigoureux de votre projet depuis le premier rendez-vous jusqu'à la livraison de votre maison...

Constructeur en Ile-de-France - Tél. : 01 39 04 29 83 - www.maisonsesame.fr

Pour une fois, choisissez la facilité...

Proches de vous par notre situation, nous le sommes aussi par le soin que nous mettons à bien vous comprendre, à bien vous conseiller et à bien vous servir.



- Des maisons encore plus accessibles.
- Des maisons encore plus performantes.
- Des financements plus incitatifs.



VAUX LE PENIL
57, route de Chartreyttes
77000 VAUX LE PENIL
Tél : 01 60 68 66 66
vaux@maisons-deal.com

RIS ORANGIS
3, avenue de la Libération
91130 RIS ORANGIS
Tél : 01 69 02 00 33
ris@maisons-deal.com

STE GENEVIÈVE DES BOIS
222, route de Corbeil
91700 STE GENEVIÈVE DES BOIS
Tél : 01 69 51 69 08
sgdb@maisons-deal.com



Maison traditionnelle familiale avec un pignon central qui avance dans l'axe de la construction, dans un classicisme éternel, sobre et stylé. Au rez-de-chaussée : entrée, double séjour, cuisine, bureau ou chambre, wc, garage accolé. À l'étage : un grand palier dessert 4 chambres dont une avec salle d'eau privée, 1 salle de bain, 1 wc indépendant. Pour un confort acoustique et thermique, le plancher de l'étage est en béton, les menuiseries en pvc. Couverture ton ardoise ou tuiles vieilles. Construction sur vide sanitaire.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

■ **MODÈLE RAMBOUILLET** de 98 m²



MELUN / VAUX LE PENIL (77). Sur un terrain de 600 m². sur vide sanitaire, 6 pièces, 4 chambres, plancher étage béton, garage incorporé.
Prix : 293 000 € (hors frais de notaire).

■ **MODÈLE ORMESSON** de 94 m²



VILLEMORIS SUR ORGE (91) Sur un terrain de 200 m². Sur vide sanitaire, 5 pièces, 3 chambres, plancher étage en béton.
Prix à partir de : 278 000 € (frais de notaire inclus).



En matière de construction comme dans bien des domaines, la proximité est un atout irremplaçable. C'est l'assurance d'un dialogue efficace et facile, parce qu'on est du même pays, qu'on le connaît parfaitement, et qu'ainsi on est sûr de parler la même langue.

C'est pourquoi les Maisons Déal réalisent la plupart de leurs constructions en+ Seine-et-Marne, Essonne et dans les départements limitrophes.



Modèle de style classique et élégant avec garage intégré. Son architecture complexe et originale est adaptée à tous les environnements et tous les types de terrains. Ses toitures à quatre pentes et ses décrochés de façade lui donnent un cachet certain. Au rez-de-chaussée, de vastes espaces de vie commune, avec un large hall d'entrée distribuant un séjour lumineux de 37 m², ouvert sur une cuisine dinatoire et son cellier, ainsi qu'une suite parentale de 15 m² avec sa grande salle de bain privative. À l'étage, 2 autres chambres, dont une donnant sur le balcon, et une salle de bain pour toute la famille.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

■ **MODÈLE SAINT CLOUD** de 146 m²



POINCY (77) Sur un terrain de 360 m².
Entrée, séjour traversant de 40 m² ouvert sur cuisine, suite parentale, 3 chambres, 2 salles de bains, lingerie, garage intégré en sous-sol.

■ **MODÈLE CHATILLON** de 146 m²



CHELLES (77) Sur un terrain plat de 398 m².
Cuisine ouverte sur séjour de 31 m², 5 chambres, 2 salles de bains, garage intégré.



Demeures d'Île-de-France accompagne ses clients depuis 20 ans dans la concrétisation de leur projet de maison individuelle. Fort de cette longue expérience de la construction et d'un réseau de partenaires dont il a éprouvé la confiance et le professionnalisme, Demeures d'Île-de-France construit des maisons de qualité, en toute transparence, et dans le respect de la réglementation et de l'environnement.



Moderne et lumineuse, cette maison a été pensée pour votre confort. Grâce à ses baies vitrées, le séjour est baigné de lumière. Au rez-de-chaussée : entrée, cuisine ouverte sur grand séjour de 40 m², local technique, wc et garage. À l'étage, le palier dessert 3 chambres, dont une avec balcon, une salle de bain et un wc indépendant. Tous nos modèles sont personnalisables pour correspondre à vos envies.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

■ **MODÈLE PRIMMOS OPALE** de 58,68 m²



Sur un terrain de 279 m². 3 chambres, SDB, WC, salon-séjour, cuisine, cellier. À partir de 325.450 €

■ **MODÈLE PRIMMOS CORAIL** de 76,25 m²



Sur un terrain de 264 m². Salon-séjour, cuisine, cellier, 1 chambre. À partir de 281.500 €



MTLF fait cohabiter tradition et modernité. Privilégiant la qualité des matériaux et des prestations, MTLF vous propose une gamme de modèles de maisons, de style traditionnel ou contemporain, personnalisables en fonction du budget et des désirs de chacun. Pour garantir la qualité de ses prestations, MTLF travaille avec les artisans de sa région. Les Maisons MTLF ce sont 16 agences pour vous accueillir et vous guider dans votre projet.



MAISONS PIERRE

Votre bien-être se construit ici.

Plus de 110 modèles adaptés à tous les styles de vie



Faire construire avec Maisons Pierre, c'est choisir le meilleur rapport qualité-prix.

UNE RÉALISATION SOIGNÉE

- | Construction sur vide sanitaire
- | Isolation alvéolaire « 3 en 1 »
- | Des finitions soignées
- | Le meilleur bâti du marché

UNE LARGE CHOIX DE PERSONNALISATIONS

- | Choix des couleurs de façade
- | Choix des menuiseries
- | Choix des revêtements de sols
- | Choix des plans intérieurs

L'INNOVATION AU SERVICE DE VOTRE CONFORT

- | Alarme et télésurveillance
- | Gestionnaire d'énergie
- | Chauffage intelligent
- | Box domotique

UN SERVICE «TOUS COMPRIS»

- | Accompagnement de A à Z
- | Garanties & assurances incluses
- | Suivi de chantier personnalisé
- | SAV gratuit pendant 10 ans

Modèle : Nova - Visuel non contractuel.

MAISONS PIERRE

Constructeur de maisons individuelles depuis 1984

www.maisons-pierre.com

0 800 638 638 Service & appel gratuits



+ de 50 000 familles nous font confiance



+ de 36 ans à vos côtés



5 maisons livrées par jour



Garanties Maisons Pierre

MODÈLE VISION SURFACE HABITABLE : 138 m²



Maison basse consommation avec combles de la gamme Confort Plus.

Au RDC une entrée desservant un vaste espace séjour-cuisine de 48 m², une chambre de 10 m² avec salle d'eau, un WC et un cellier. A l'étage, 3 chambres, dont une suite parentale de 28 m² avec dressing et salle d'eau, une salle de bains équipée, un WC et de nombreux espaces de rangements. Haute isolation thermique et acoustique (Classe A+), climatisation réversible dans le salon et centrale photovoltaïque avec batteries de stockage.

Nombreuses possibilités de personnalisations. À partir de 174.900 €

LES ÉQUIPEMENTS DE CE MODÈLE



■ **PACK ÉNERGIE POSITIVE**

■ **INTERRUPTEURS SCHNEIDER**

■ **PACK AIR/AIR monosplit**

■ **VOLETS ROULANTS ÉLECTRIQUES**

■ **PACK MA MAISON CONNECTÉE**

■ **BOX DOMOTIQUE** volets roulants motorisés,

■ **CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE**

■ **ALARME & TÉLÉSURVEILLANCE**



Votre bien-être se construit ici.

Devenez propriétaire de votre maison au meilleur rapport qualité-prix. Nous vous accompagnons de A à Z. 90% des français rêvent d'acquérir une maison individuelle mais la plupart ignorent que ce rêve est à leur portée... Depuis 1984, MAISONS PIERRE propose des maisons innovantes, économes et accessibles au plus grand nombre. Plus de 50.000 familles nous ont déjà fait confiance pour leur projet, alors pourquoi pas vous ?

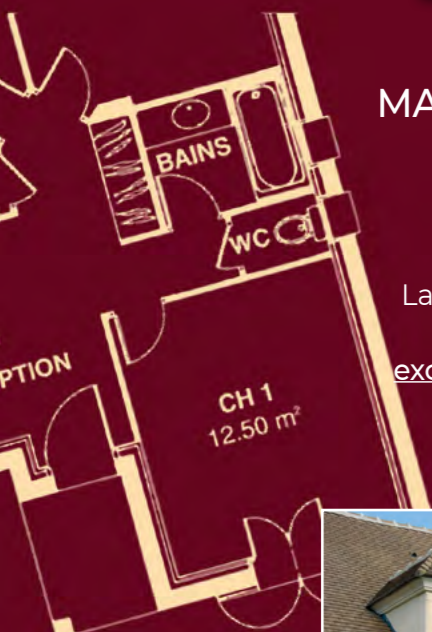
580, impasse de l'Epinet - Vert St Denis - 77242 CESSON - Tél. : 01 04 71 19 19 - www.maisons-pierre.com

Belles Demeures

CONSTRUCTEUR DEPUIS 1935

MAISONS D'EXCEPTION EN ILE DE FRANCE

Belles Demeures, marque de la société SAPO, réalise des constructions sur-mesure, adaptées à votre terrain, vos goûts et votre budget. La société SAPO, dotée d'un savoir-faire de plus de 70 ans, a créé la marque Belles Demeures en 1976 exclusivement destinée aux constructions personnalisées.



Faites confiance à un vrai constructeur en choisissant une maison Belles Demeures.



66, route de Paris
78760 JOUARS PONTCHARTRAIN
Tél. 01 80 28 36 12
belles.demeures@sfr.fr

BELLES DEMEURES - BP 201 - 45300 ROUVRES SAINT JEAN - Tél. : 02 38 39 70 23

Découvrez les nombreuses réalisations sur le site

www.lesmaisonsbellesdemeures.fr



MODÈLE GRÉEMENT SURFACE HABITABLE : à partir de 173 m²



Cette maison résolument moderne avec son architecture originale et audacieuse, est très lumineuse grâce à ses nombreuses baies vitrées. Au rez-de-chaussée : une entrée, une cuisine ouverte sur double séjour de 52 m², un bureau, un wc indépendant. A l'étage : 2 chambres sous les combles avec salle d'eau privée, une chambre avec salle de bain privée, un wc séparé, un balcon et une petite terrasse.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

■ MODÈLE CARAQUE de 175 m²

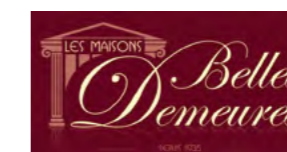


JOUARS-PONTCHARTRAIN (78). Sur beau terrain viabilisé et plat de 1 105 m², plein sud. 5 chambres, 3 SdB, 2 WC, chauffage pompe à chaleur. Maisons certifiée RE 2020. À partir de 505.000 €

■ MODÈLE CARAVELLE de 135 m²



VILLIERS ST FRÉDÉRIC (78). Sur beau terrain de 600 m², proche toutes commodités. Modèle R + C avec 4 chambres, 2 salles de bain, 2 WC, chauffage pompe à chaleur. À partir de 435.000 €



Belles demeures, marque de la société Sapo, réalise des constructions sur-mesure, adaptées à votre terrain, vos goûts et votre budget. Dotée d'un savoir-faire de plus de 35 ans, la marque Belles Demeures est exclusivement destinée aux constructions personnalisées. Choisir une maison Belles Demeures, c'est s'assurer d'un niveau d'exigence significatif pour une construction haut de gamme.

Route d'Etampes - 45300 ROUVRES SAINT JEAN - Tél. : 02 38 39 70 23
www.lesmaisonsbellesdemeures.fr



Maison certifiée RE 2020 de réalisation traditionnelle, étudiée pour une utilisation optimale de la surface. Au rez-de-chaussée : une entrée, une pièce à vivre très lumineuse de 80 m² composée d'une cuisine ouverte sur un double séjour, un bureau, une chambre avec salle d'eau, un wc indépendant et un cellier. A l'étage : le palier dessert trois belles chambres, une salle de bain, une suite parentale avec dressing et salle d'eau, un wc indépendant. Lucarnes maçonnées. Prestation à personnaliser selon vos envies. Modèle adapté aux demandes classiques de Bâtiments de France.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

■ **MODÈLE PAQUEBOT** de 139 m²

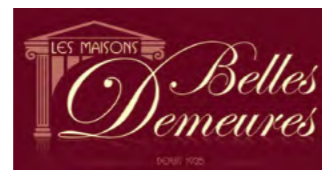


JOUARS-PONTCHARTRAIN (78). Sur beau terrain de 414 m², Proche toutes commodités. Maison avec 4 chambres, 2 SdB, 2 wc. chauffage pompe à chaleur. À partir de 373.000 €

■ **MODÈLE GREEMENT** de 173 m²



BREUILLET (91). Sur beau terrain de 400 m², Maison contemporaine, avec 4 chambres, 2 salles de bain, 2 wc. Chauffage pompe à chaleur avec ballon thermodynamique. À partir de 324.900 €



Belles demeures, marque de la société Sapo, réalise des constructions sur-mesure, adaptées à votre terrain, vos goûts et votre budget. Dotée d'un savoir-faire de plus de 35 ans, la marque Belles Demeures est exclusivement destinée aux constructions personnalisées. Choisir une maison Belles Demeures, c'est s'assurer d'un niveau d'exigence significatif pour une construction haut de gamme.



L'Hibiscus TTG (Toit-terrace et garage accolé) est un modèle résolument moderne et design grâce à son toit plat et sa bicoloration. Maison compacte ayant tout de même 3 randes chambres. Elle a tout d'une grande, et même plus, car elle dispose d'un garage recouvert d'une terrasse accessible, elle sera idéale pour profiter des journées ensoleillées. Son séjour est décoré d'un escalier avec une rampe en inox qui lui donnera un côté moderne. L'hibiscus dispose d'un prix particulièrement étudié pour convenir à tous.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

■ **MODÈLE CAPITOLE** de 146 m²



JUVISY SUR ORGE (91). Sur terrain de 334 m². Modèle avec 4 chambres dont une suite parentale, triple séjour, cuisine, cellier, bureau, garage intégré. Prix indicatif : 421.274 €.

■ **MODÈLE BOULEAU** de 146 m²



ST ARNOULT EN YVELINES (78). Sur terrain de 1 550 m² Avec 4 chambres, cuisine ouverte sur double séjour, une salle de bain, 2 wc, garage intégré. Prix indicatif: 311.908 € (branchements, FN, DO inclus).



Clairval est fait pour vous ! Vous découvrirez avec Maisons Clairval le plaisir de faire construire sa maison, une maison vraiment à soi. Et vous serez heureux de n'avoir pas subi les habituelles maisons sur catalogue, toutes pareilles, toutes banales. Nos équipes techniques ont l'expérience voulue pour que votre rêve devienne réalité : faites-nous confiance, confiez-nous la remise de vos clés !



De style classique, son architecture présente des proportions équilibrées et des détails qui lui donnent charme et personnalité. Ses volumes compacts et sa faible empreinte au sol rendent ce modèle très adaptable, notamment aux petits terrains. Les plans fonctionnels privilégient l'espace, les grands volumes et les apports lumineux. Au RdC, l'entrée ouvre sur un séjour traversant de 30 m² et une cuisine avec cellier duquel on accède au garage. À l'étage, 4 chambres avec rangements, ainsi qu'une salle de bain avec wc.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

■ **MODÈLE BOULEAU** de 101 m²



SAVIGNY-LE-TEMPLE (77). Sur terrain de 292 m², découvrez le modèle Bouleau de 6 pièces modulable à souhait et selon vos envies. Prix indicatif : 289 754 €.

■ **MODÈLE ADELINÉ** de 96 m²



LINAS (91). Proche centre ville, commerces, écoles, collège, grands axes, joli terrain plat de 355 m². Modèle de 5 pièces Prix indicatif : 281.406 €



Clairval est fait pour vous ! Vous découvrirez avec Maisons Clairval le plaisir de faire construire sa maison, une maison vraiment à soi. Et vous serez heureux de n'avoir pas subi les habituelles maisons sur catalogue, toutes pareilles, toutes banales.

Nos équipes techniques ont l'expérience voulue pour que votre rêve devienne réalité : faites-nous confiance, confiez-nous la remise de vos clefs !



Avec ses lignes contemporaines et sa luminosité, ce modèle de la gamme Prestige vous séduira tant par son espace optimisé que son confort de vie.

Composée au rez-de-chaussée d'un bel espace salon-séjour-cuisine de 45 m², cellier, wc, et 1 chambre.

À l'étage, le palier dessert 4 chambres et 1 salle de bains avec wc..

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

■ **MODÈLE TIPI Vexin** de 104,48 m²



Meaux (77). Sur un terrain de 237 m². Modèle comprenant 4 chambres, une salle de bain, un WC, un salon-séjour, une cuisine, un cellier. Prix indicatif de 264.530 €.

■ **MODÈLE CA 2.0 Lucarne** de 94,78 m²



Albert (80). Sur un terrain de 800 m². Modèle comprenant 4 chambres, un salon-séjour, une cuisine, un cellier, salle de bains, wc. Prix indicatif de 179.730 €.



Constructeur de maisons depuis 1945, LDT est une entreprise familiale depuis trois générations avec plus de 15 000 maisons construites. Toujours à la pointe de l'innovation, LDT offre des produits de qualité aux dernières normes environnementales.

Ensemble, bâtissons la maison de vos rêves...



Devenez propriétaire de **vo**tre maison en Ile-de-France



14 agences près de chez vous
www.maisonssesame.fr

RCS Versailles B388867426 - N° de titulaire NF HABITAT 78-06-114 - Janvier 2022



MODÈLE TOURMALINE SURFACE HABITABLE : 130 m²



Maison traditionnelle pleine de charme. Les 130m² habitables, permettront de trouver les espaces nécessaires aux activités et au mode de vie de toute la famille.

Au rez-de-chaussée, vous trouverez une belle entrée accueillante, un séjour triple donnant sur le jardin, une cuisine, des WC et un grand garage. L'étage se compose de 4 chambres, 1 salle de bains et un WC séparé.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

MODÈLE AMETHISTE de 110 m²



Chamarande (91). Sur un terrain de 350 m².
 Projet de construction comprenant : une belle pièce à vivre, une cuisine, 2 salle de bains, 4 chambres et un garage intégré.
 Prix global indicatif 310.000 €.

MODÈLE CORNALINE de 125 m²



Cernay la Ville (78). Sur un terrain de 310 m².
 Projet de construction comprenant : une belle pièce à vivre, une cuisine, salle de bains, 3 chambres.
 Prix global indicatif de 275.000 €.



Faire construire votre maison sera sans conteste un des événements les plus importants dans votre vie. Chez Maisons Sésame, nous entretenons un devoir sacré : réussir votre maison et ainsi participer au bonheur de votre famille. Pour y parvenir, nous avons sélectionné des matériaux de grande qualité, nous mettons en œuvre de nombreux services et un suivi rigoureux de votre projet depuis le premier rendez-vous jusqu'à la livraison de votre maison...

Constructeur en Ile-de-France - Tél. : 01 39 04 29 83 - www.maisonssesame.fr



Des maisons personnalisées dans le respect de la tradition et du bel ouvrage



AGENCES : Tél. 01 64 79 02 20
77 - Dammarie-Les-Lys
78 - La Queue-lez-Yvelines
91 - Savigny-sur-Orge
95 - Cormeilles-en-Parisis

77 - Chelles
78 - Sartrouville
78 - Conflans-Ste-Honorine
94 - Villiers-sur-Marne
95 - Deuil-la-Barre

www.maisonsevolution.fr

MODÈLE MADÈRE SURFACE HABITABLE : 101 m²



Ce modèle personnalisable aux inspirations portugaises de la gamme 5 Continents est proposé à partir de 161 700€. Le rez-de-chaussée de 52,63 m² est composé d'un séjour très spacieux de 44,90 m² par lequel il est possible d'accéder au garage. Accolé au séjour se trouve un bureau de 5,84 m², parfait pour travailler en toute tranquillité où il est possible d'accéder à l'étage par le biais de son escalier.

L'étage est consacré à l'espace nuit, avec 3 chambres dont 1 chambre parentale. Toutes ces chambres ont accès à une salle de bains, une salle d'eau et un WC indépendant.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

MODÈLE ALÉSIA de 104 m²



Guerard (77) Sur un terrain de 338m², le modèle Alesia offre un design original avec son toit 2 pans, ses grands chiens assis et sa verrière centrale. Une pièce à vivre de 41m², 3 chambres, suite parentale avec salle d'eau, salle de bains, 2 wc, garage accolé. Prix global indicatif 289.99 €.

MODÈLE CLUNY de 162 m²



La Villeneuve-en-Chevrie (78) Sur un terrain de 703 m² Au RdC, séjour-cuisine de 58m², 1 chambre, salle d'eau, wc, cellier avec accès au garage. A l'étage, 3 chambres, suite parentale, salle d'eau, salle de bain, wc. Prix global indicatif 312.000 €.

Maisons EVOLUTION
Bâtir sereinement
GROUPE HEXAÔM

Depuis 1993, notre philosophie de travail nous a permis de cultiver un bouche à oreilles positif qui a généré une réputation localisée et reconnue dans le monde de la construction de maisons individuelles. Nous construisons des maisons personnalisées en respectant la tradition du bel ouvrage tout en tenant compte de l'évolution des techniques et des matériaux. Depuis la création de la société, nous avons mis un point d'honneur à rester fidèles à cette façon de travailler. Nous espérons être pour vous source d'idées et d'inspiration qui vous donnera l'envie de lancer vos démarches avec notre entreprise.

contact@maisonsevolution.fr - 01 64 79 02 20 - www.maisonsevolution.fr



Ultra contemporain, le modèle UCHI s'inspire des idéogrammes et saura séduire les amateurs de feng shui avec son patio qui vient apporter de la lumière à l'espace de vie de 41m².

Cette maison de type R+2 dispose de trois belles chambres très spacieuses dont une au dernier étage avec une terrasse extérieure accessible.

Si vous aimez la luminosité, les grands espaces et la modernité, cette maison est faite pour vous!

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

■ MODÈLE CHAMPS ELYSÉES de 122 m²



La Queue en Brie (94) Sur un terrain de 330 m²,
Au RdC : entrée, pièce à vivre de 40 m², cuisine, cellier, wc.
A l'étage, 2 chambres, suite parentale avec salle d'eau, salle de bain, wc. Prix global indicatif 419.999€.

■ MODÈLE NATION de 97 m²



Viarmes (95) Sur un terrain de 270 m²,
Au RdC : séjour-salon de 30 m², cuisine avec cellier, wc, garage.
A l'étage, trois chambres, salle de bain, wc.
Prix global indicatif 313.720 €.

Depuis 1993, notre philosophie de travail nous a permis de cultiver un bouche à oreilles positif qui a généré une réputation localisée et reconnue dans le monde de la construction de maisons individuelles. Nous construisons des maisons personnalisées en respectant la tradition du bel ouvrage tout en tenant compte de l'évolution des techniques et des matériaux. Depuis la création de la société, nous avons mis un point d'honneur à rester fidèles à cette façon de travailler. Nous espérons être pour vous source d'idées et d'inspiration qui vous donnera l'envie de lancer vos démarches avec notre entreprise.



Cette maison contemporaine en R+1 est conçue pour profiter au maximum des apports de lumière naturelle, elle dispose, côté rue, d'une baie vitrée sur toute sa hauteur et sur l'arrière, d'une large baie ouverte sur le jardin. L'entrée et la pièce de vie sont donc généreusement éclairées.

Au rez-de-chaussée, salon/séjour, cuisine avec cellier, sanitaires indépendants. Garage intégré à la maison.

À l'étage, l'espace nuit est composé de 4 chambres dont une suite parentale et deux salles de bains.

STREET fait partie de la gamme de maisons urbaines SMART, compactes et conçues pour proposer un maximum de confort et d'agrément intérieur, extérieur, sur des parcelles contraintes. À partir de 257 500 € TTC

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

■ MODÈLE MILLESIME de 164 m²



Bry-sur-Marne (94) Sur un terrain de 491 m², à 5' de la gare.
Au RdC, salon-séjour, bureau, cuisine avec cellier, wc.
1^{er} étage, 3 chambres et 2 salles de bains.
2^{ème} étage, véritable suite parentale avec dressing, salle d'eau et petit salon privé.
Prix global indicatif de 920 000 €.

■ MODÈLE CHAMPS DE MARS de 137 m²



Poissy (78) Sur un terrain de 295 m², modèle contemporain.
Au RdC, salon-séjour-cuisine, bureau, wc, garage
À l'étage, une mezzanine dessert 2 chambres, une salle de bains ainsi qu'une suite parentale avec dressing, salle d'eau et terrasse.
Prix global indicatif de 522 000 €.

Depuis 1932, Maisons Berval est devenu au fil des ans la référence en matière de construction de maison individuelle de qualité en Ile de France. Plus de 20 000 réalisations témoignent de son savoir-faire et de son engagement constant au service de la qualité pour ses clients. Ses maisons sont certifiées NF Haute qualité environnementale. Maisons Berval tient à tenir ses engagements de constructeur sérieux, responsable et fiable en accompagnant ses clients tout au long de leur parcours de construction, du premier contact commercial jusqu'au terme de la garantie décennale, voire au-delà !



Depuis 1932, la signature des maisons Berval s'est affirmée au fil du temps.

Reconnu pour la qualité de ses prestations, Maisons Berval vous fait découvrir une de ses inspirations, imaginée et créée pour vous. L'innovation, le respect des valeurs sociétales et environnementales font de Maisons Berval la référence des constructeurs de maisons individuelles en Ile de France. L'ensemble des maisons Berval est réalisé sur-mesure.

www.maisonsberval.fr

Présent dans toute l'Île-de-France : Barbizon/Rambouillet/Le Vésinet /Antony/Le Raincy/Le Perreux/L'Isle Adam - 01 60 24 72 72

MODÈLE WORK SURFACE HABITABLE : 102,36 m²



Maison contemporaine en R+2 de la gamme de maisons urbaines SMART. Côté rue, WORK propose une façade totalement design conçue autour d'une forme carrée, percée de larges baies vitrées et posée sur pilotis. Au rez-de-chaussée l'espace nuit composé de deux chambres et de sanitaires indépendants. Au 1^{er} étage, un espace de vie baigné de lumière comprenant séjour/cuisine/salon et un cellier. Terrasse à l'arrière. Au 2^{ème} étage, une suite parentale avec son dressing ainsi qu'un espace détente aménageable en bureau. Ce modèle propose un garage intégré et un espace de stationnement abrité. à partir de 286 500 €

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

MODÈLE PARENTHÈSE de 126 m²



Champigny-sur-Marne (94) Sur un terrain de 167 m², Au RdC, grand salon-séjour-cuisine de 40 m², bureau, cellier, wc. À l'étage, suite parentale avec terrasse privée, 2 chambres, salle de bains, espace multimédia, wc. Prix global indicatif de 545 241€.

MODÈLE DAUMESNIL de 130 m²



Bussy-Saint-Martin (77) Sur un terrain de 551 m², Au RdC, vaste entrée, cuisine avec cellier, grand séjour/salon, suite parentale, wc. À l'étage, la mezzanine dessert 3 chambres, une salle de bains et wc. Prix global indicatif de 562 500 €.



Depuis 1932, Maisons Berval est devenu au fil des ans la référence en matière de construction de maison individuelle de qualité en Ile de France. Plus de 20 000 réalisations témoignent de son savoir-faire et de son engagement constant au service de la qualité pour ses clients. Ses maisons sont certifiées NF Haute qualité environnementale. Maisons Berval tient à tenir ses engagements de constructeur sérieux, responsable et fiable en accompagnant ses clients tout au long de leur parcours de construction, du premier contact commercial jusqu'au terme de la garantie décennale, voire au-delà !

contact@maisonsberval.fr - Tél. : 01 60 24 72 72 - www.maisonsberval.fr

CONSTRUCTEUR DE MAISONS INDIVIDUELLES SUR-MESURE

Le Pavillon Français vous assure un accompagnement **personnalisé** tout au long de votre projet pour une maison **100% unique** et à la hauteur de vos envies.

Une présence sur toute
l'Île-de-France et l'Oise



ORRY-LA-VILLE

3 BIS rue de la Gare
60560 ORRY-LA-VILLE
03 75 35 00 80

DOMEXPO NORD

32 rue des Rouges Gorges
95570 BAILLET-EN-FRANCE
01 39 91 55 00

CORMEILLES-EN-PARISIS

56 boulevard Clemenceau
95240 CORMEILLES-EN-PARISIS
01 74 00 10 01

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

76 rue du Pontel
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
01 34 51 33 49

RAMBOUILLET

16 rue Raymond Poincaré
78120 RAMBOUILLET
01 87 32 00 00

OZOIR-LA-FERRIERE

36 avenue du Général De Gaulle
77330 OZOIR-LA-FERRIERE
01 82 74 01 01

ESBLY

19 rue Mademoiselle Poulet
77450 ESBLY
01 85 27 00 55

DAMMARIE-LES-LYS

543 avenue André Ampère
77190 DAMMARIE-LES-LYS
01 87 28 01 00

ORSAY

6 rue Verrier
91400 ORSAY
01 85 82 02 53

MORANGIS

75 avenue Aristide Briand
91420 MORANGIS
01 85 82 05 65

MAISONS ALFORT

43 avenue du Général Leclerc
94700 MAISONS ALFORT
01 43 76 30 00

Photos et illustrations non contractuelles



Construction généreuse, conçue par des passionnés d'espace et de lumière pour des amoureux de liberté et de confort. Le rez-de-chaussée se compose d'une cuisine ouverte sur un grand salon séjour, une chambre, un cellier attenant à la cuisine et un wc. À l'étage, le palier dessert 3 belles chambres dont une avec dressing, une salle de bains avec wc et une salle de douche.

Le modèle Séléne est disponible en plusieurs surfaces à partir de 172.492 €.

EXEMPLES D'OPÉRATIONS TERRAIN + MAISON

MODÈLE SAINT CLOUD de 146 m²



LE MEE-SUR-SEINE (77). Proche centre ville. Sur un terrain d'environ 1 002 m². Maison contemporaine de 150 m² avec vaste séjour cuisine de plus de 57 m² et 4 chambres, dont une suite parentale avec salle d'eau et dressing.
Prix global indicatif de 385.000 €.

MODÈLE TANIT de 175 m²



CONDÉ-SUR-VEGSGRE (78). Sur un terrain d'environ 513 m². Modèle avec entrée, cuisine, séjour, salon, 4 chambres, bureau, 2 salles de bains.
Prix global indicatif de 350.000 €.



NOUVELLE GAMME CONFORT

MODÈLE AMBRE

MAISON DE PLAIN PIED AVEC GRANDE TERRASSE COUVERTE DE 104 À 115 M², 3 OU 4 CHAMBRES, AVEC GARAGE INTÉGRÉ.
PRIX À PARTIR DE 152 900 €*

- CONSTRUCTION DE QUALITÉ :**
 - Implantation par un géomètre
 - Vide sanitaire accessible de 0,60 m
 - Armatures renforcées pour une meilleure durabilité
 - Ecran de sous-toiture respirant et renforcé
 - Isolation thermo acoustique étanche et imputrescible
- MAISON INTELLIGENTE :**
 - Affichage détaillé des consommations
 - Programmation du chauffage
 - Box domotique connectée
 - Système d'alarme et télésurveillance

- FINITION SOIGNÉE :**
 - Enduit monocouche finition grattée
 - Corniches de finition en pierre reconstituée
 - Gouttières et descentes de pluie en zinc
 - Appuis et seuils ton pierre
 - Menuiseries extérieures certifiées NF
- MAISON BIEN ÉQUIPÉE :**
 - Panneaux photovoltaïques en toiture
 - Module d'autoconsommation
 - Ballon thermodynamique 200 l
 - Chauffage réversible : climatiseur (salon)
 - Volets roulants



Corniches et gouttières

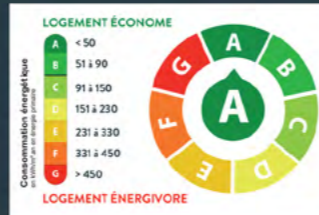
CORNICHES DE FINITION
 Véritable signature de Maisons Pierre, les corniches de finition en pierre reconstituée viennent couronner la façade de cette maison, lui conférant élégance et caractère.

GOUTTIÈRES ET DESCENTES DE PLUIE
 Les gouttières et descentes de pluie du modèle Ambre sont en zinc. Maisons Pierre a sélectionné ce matériau pour sa noblesse et sa durabilité dans le temps.

0 800 612 612 Service & appel gratuits

PLUS DE 50 AGENCES À VOTRE SERVICE
 Retrouvez tous nos modèles sur maisons-pierre.com et rejoignez-nous sur Facebook

*Prix indicatif de 149 900 € TTC correspondant au modèle AMBRE 3.104 GI de la gamme CONFORT, hors terrain, hors frais de notaire, hors assurances, hors peinture, hors branchements, hors piscine, hors aménagements extérieurs et hors options. Visuels non-contractuels.



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE MAISON AU MEILLEUR RAPPORT QUALITÉ-PRIX

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DE A À Z

90% des Français rêvent d'acquérir une maison individuelle, mais la plupart ignorent que ce rêve est à leur portée...

Depuis 1984, MAISONS PIERRE propose des maisons innovantes, économes et accessibles au plus grand nombre.

Près de 50 000 familles nous ont déjà fait confiance pour leur projet, alors pourquoi pas vous ?



Z.A. Jean Monnet - 580, impasse de l'Épinet
 Vert-Saint-Denis - 77242 CESSON CEDEX
 Tel. : 01 64 71 19 19



NOUVELLE GAMME CONFORT

MODÈLE CONCEPT

MAISON MODULABLE PROPOSANT 9 COMBINAISONS D'AGENCEMENT. DE 90 À 104 M², 3 OU 4 CHAMBRES, AVEC OU SANS GARAGE INTÉGRÉ.
PRIX À PARTIR DE 145 900 €*

- CONSTRUCTION DE QUALITÉ :**
 - Implantation par un géomètre
 - Vide sanitaire accessible de 0,60 m
 - Armatures renforcées pour une meilleure durabilité
 - Ecran de sous-toiture respirant et renforcé
 - Isolation thermo acoustique étanche et imputrescible
- MAISON INTELLIGENTE :**
 - Affichage détaillé des consommations
 - Programmation du chauffage
 - Box domotique connectée
 - Système d'alarme et télésurveillance

- FINITION SOIGNÉE :**
 - Enduit monocouche finition grattée
 - Corniches de finition en pierre reconstituée
 - Gouttières et descentes de pluie en zinc
 - Appuis et seuils ton pierre
 - Menuiseries extérieures certifiées NF
- MAISON BIEN ÉQUIPÉE :**
 - Panneaux photovoltaïques en toiture
 - Module d'autoconsommation
 - Ballon thermodynamique 200 l
 - Chauffage réversible : climatiseur (salon)
 - Volets roulants



Panneaux solaires

MODÈLE CONCEPT : MAISON À ÉNERGIE POSITIVE

Produisez votre propre énergie et réduisez vos factures d'électricité jusqu'à 60 % grâce à la combinaison intelligente de panneaux photovoltaïques, couplés à un module d'autoconsommation d'une capacité de stockage de 2,4KWh.

0 800 612 612 Service & appel gratuits

PLUS DE 50 AGENCES À VOTRE SERVICE
 Retrouvez tous nos modèles sur maisons-pierre.com et rejoignez-nous sur Facebook

*Prix indicatif de 142 900 € TTC correspondant au modèle CONCEPT 3.104 de la gamme CONFORT, hors terrain, hors frais de notaire, hors assurances, hors peinture, hors branchements, hors aménagements extérieurs et hors options. Visuels non-contractuels.



■ LES MAISONS DU MOIS

Difficile de faire un choix parmi tous les modèles de maisons que proposent les constructeurs. Votre projet de maison neuve dépend de vos envies, de vos besoins, de la configuration de votre terrain et aussi de votre budget.

Si tous les modèles proposés sont modulables et adaptables, il n'en reste pas moins qu'il faut partir d'une idée pour personnaliser votre maison à votre image.

Chaque mois, nous vous proposons une description détaillée de deux modèles de maisons de constructeurs différents, afin de vous aider à vous y projeter et à faire votre choix : architecture, aménagement intérieur, adaptations possibles... chaque maison est passée en revue dans ses moindres détails !

Faire construire une maison haut de gamme



Vous vous sentez prêt à faire construire votre maison mais vous souhaitez surtout une maison unique, qui ne ressemble à aucune autre? Il existe des constructeurs qui proposent des maisons sur mesure. La plupart sont des maisons haut de gamme, dont le standing est plus élevé que les maisons individuelles classiques créées à partir des modèles du catalogue. Le budget est donc plus conséquent, mais pour un résultat vraiment personnalisé. La maison haut de gamme est pensée et construite spécialement pour vous !

■ PASSER PAR UN CONSTRUCTEUR HAUT DE GAMME

Qui dit maison haut de gamme dit accompagnement personnalisé. Pour cela, rien de mieux que de passer par un constructeur de maison individuelle, qui plus est spécialiste en modèle haut de gamme.

L'avantage pour vous, c'est que toutes démarches sont simplifiées. Une fois le budget connu, le constructeur s'occupe de tout et vous n'avez plus

qu'à choisir étape par étape ce qui fera le charme de votre future maison.

Certains constructeurs ne proposent que des maisons sur mesure haut de gamme, tandis que d'autres proposent tous types de maisons individuelles dont quelques unes haut de gamme et personnalisées.

Parmi les constructeurs de maisons sur mesure uniquement, Le Pavillon Français, fort d'une longue expérience de 30 ans en Île-de-France, et certifié NF Habitat, propose de construire une maison " unique qui reflète votre personnalité et votre mode de vie ".

Avec sa devise " Solidarité, bonheur, excellence ", ce constructeur se propose " d'assurer le bonheur de chacun d'entre vous en construisant votre maison, adaptée à vos besoins, et à vos souhaits pour vous et votre famille "

■ CONSTRUIRE SUR MESURE

Il y a deux façons de concrétiser votre rêve de maison haut de gamme :

- Soit le constructeur part d'un modèle qu'il propose et l'adapte tout en fonction de vos envies : des pièces supplémentaires, des tailles de pièces plus conséquentes, des finitions améliorées avec des matériaux haut de gamme...
- Soit vous venez avec vos idées, vos exigences et le constructeur vous propose un projet au plus proche de vos envies, avec l'aide de ses architectes et de son bureau d'étude, et ce en quelques semaines. L'occasion de faire preuve de créativité tout en rendant votre maison unique.

Chez Le Pavillon français, vos désirs sont à l'honneur : chaque maison est conçue pour correspondre aux attentes des acquéreurs, conçue à partir de leurs demandes, de leur mode de vie et de leurs choix esthétiques.

Le Pavillon Français s'engage ainsi à respecter les 4 règles d'or de la maison.

- à construire votre maison dans le cadre d'un contrat de construction de maison individuelle, le CCMI, encadré par le code de la construction et de l'habitation (loi 90-1129 du 19 décembre 1990).
- à vous offrir toutes les garanties prévues en cas d'éventuel problème qui pourrait advenir durant les travaux et après la construction. Petit plus, chez Le Pavillon Français, la garantie dommage-ouvrage est comprise dans le prix !
- à réaliser une étude précise de votre terrain et une étude de sol en amont de la conception, afin de vous assurer une construction solide, durable et adaptée à la nature du sol et à la configuration de votre parcelle.

- à assurer un suivi de chantier assidu par votre conducteur de travaux (via une application dédiée).

■ UNE MAISON HAUT DE GAMME TOUTE EN LUMIÈRE ET EN VOLUME

La majorité des personnes souhaitant une maison haut de gamme veulent une maison avec une surface conséquente. Les pièces sont volumineuses et surtout lumineuses, avec une belle hauteur sous plafond.

■ UNE MAISON PERFORMANTE ET BIEN ISOLÉE

Les maisons haut de gamme sont aussi des maisons qui dépassent largement les exigences réglementaires en terme de performance énergétique. Les installations sont de dernière génération et bien souvent toutes connectées afin de faciliter au maximum la vie des futurs occupants.

Le Pavillon Français est pionnier en la matière : depuis les débuts de son activité, ce constructeur est soucieux de construire des maisons avec des solutions écologiques. Cette longue expérience des questions énergétiques lui permet de maîtriser les matériaux et les techniques environnementales : performance thermique, énergies renouvelables, etc., Le Pavillon Français propose des maisons en avance sur la réglementation thermique en vigueur.

■ UNE MAISON D'EXCEPTION

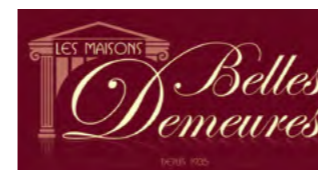
Néanmoins, si cette maison se permet quelques excentricités, elle garde tout de même une part classique dans les matériaux utilisés : du parquet massif pour le sol, du marbre dans la cuisine et/ou la salle de bain, un escalier sur mesure, etc.





Durables, esthétiques, distingués, à vous de choisir les matériaux haut de gamme qui vous ressemblent. En termes d'architecture, les maisons haut de gamme sont rarement classiques et se rapprochent plutôt du style des maisons d'architecte, avec de grandes verrières par exemple, ou un toit plat. Mais là encore, tout dépend de vos choix, de vos goûts: votre maison est entièrement personnalisée.

Enfin les aménagements ont aussi leur importance, qu'ils soient intérieurs ou extérieurs, tous les détails sont importants dans ce type de maison. Une maison haut de gamme est donc livrée parfaitement achevée, dans les moindres détails pour coller à vos envies et vos besoins. Il vous suffit simplement d'y déposer vos bagages et de commencer une nouvelle vie !



Modèle PEN DUICK

Une maison familiale à étage



Vous avez le projet de faire construire une maison neuve pour y installer votre famille ? Vous rêvez d'une maison avec 3 chambres et 1 bureau qui soit suffisamment grande pour le confort de tous ? Le constructeur Belles Demeures, implanté en Île-de-France depuis de très longues années, propose un beau modèle de maison : Pen Duick, une maison à étage de 176m², qui combine une architecture élégante et un aménagement intérieur spacieux, fonctionnel et confortable.

CHOISIR UN CONSTRUCTEUR ET UN MODÈLE DE MAISON À VOTRE IMAGE

Il n'est pas toujours facile de faire son choix parmi les catalogues des constructeurs de maisons individuelles. Les modèles sont souvent proches les uns des autres et il est important de bien choisir son constructeur pour s'assurer de la qualité du suivi et de la construction.

Maisons Belles Demeures est un constructeur implanté en Île-de-France depuis plusieurs générations.

Son savoir-faire est assorti de partenariats avec des entreprises de construction avec lesquelles il travaille depuis longtemps, et dont il a éprouvé les compétences et l'efficacité.

Belles Demeures construit des maisons haut de gamme, dont l'architecture et la construction sont soignées. Les plans intérieurs toujours pensés pour le confort et la tranquillité des habitants : de larges volumes, de grandes pièces lumineuses, une séparation des pièces de vie et des pièces de " nuit ", etc.

Les modèles sont personnalisables : vous pouvez modifier l'agencement des plans en fonction de vos besoins et de votre budget, tout comme l'apparence de la maison et certaines de ses caractéristiques, dans la limite des contraintes techniques bien évidemment.

Votre conseiller vous accompagnera tout au long de votre projet pour définir avec vous vos priorités, les réponses qu'il est possible d'y apporter et vous fera bénéficier de ses idées pour compléter les vôtres. Vous concevrez ensemble les plans de votre maison.

■ PEN DUICK, UNE BELLE MAISON ENTRE TRADITION ET MODERNITÉ

■ UNE GRANDE MAISON AVEC UNE FAIBLE EMPRISE AU SOL

Pen Duick est une maison avec 3 chambre et un bureau de 176 m² répartis sur deux niveaux. Une maison à étage permet de réduire l'emprise au sol de la maison et de libérer de l'espace dans le jardin; c'est la solution pour faire construire une grande maison familiale tout en conservant du terrain pour profiter de l'extérieur !

L'emprise au sol de cette maison est effectivement assez réduite au vu de sa surface totale : ses façades sont longues de 8,5 et 12 mètres.

■ UNE ARCHITECTURE ORIGINALE POUR UNE MAISON ÉLÉGANTE

Pen Duick joue avec les codes architecturaux. D'apparence assez traditionnelle, avec des éléments "types" : un toit à double pente, des volets battants, un chaînage d'angle, des fenêtres de toit, etc., elle présente cependant des caractéristiques originales qui la rendent singulière et sophistiquée.

En façade avant, le jeu des trois toitures imbriquées les unes aux autres permet d'alléger la structure globale et d'éviter un effet massif que l'on retrouve souvent dans les belles demeures familiales.

Les angles coupés, qui forme une alcôve inspirée des bow-windows, est très esthétique, et le porche

qui abrite l'entrée en retrait et l'habillage des façades, sobre mais élégant et non sans recherche, participent également à décharger et adoucir l'architecture.

La façade arrière fait la part belle à la lumière, avec de grandes fenêtres et baies vitrées disposées harmonieusement, composant une façade de type traditionnel non sans intérêt.

■ UNE MAISON AVEC 3 CHAMBRES ET UN BUREAU POUR TOUTE LA FAMILLE

La maison Pen Duick dispose de 3 chambres et 1 bureau pour accueillir toute la famille. Mais ce n'est pas tout : son plan est pensé pour optimiser l'espace et assurer le confort et la tranquillité de tous les habitants.

■ AU REZ-DE-CHAUSSÉE, DES PIÈCES DE VIE SPACIEUSES ET LUMINEUSES

Le rez-de-chaussée de 93 m² rassemble les pièces de vie commune et un bureau. Une entrée permettant d'y ménager des rangements, dessert les différents espaces : d'un côté, un très grand séjour de 49 m². Sa surface et sa forme en L permettent de nombreux aménagements, modulables au fil des ans, et de créer différentes ambiances.

Avec sa double exposition, cette pièce est très lumineuse, et bénéficie en plus de l'alcôve et de trois ouvertures, créant un espace confortable et inspirant.



Le séjour est ouvert sur la cuisine (13 m²), laquelle dessert un cellier, bien pratique pour gagner de la place dans les autres pièces à vivre.

Le cellier dispose d'une ouverture sur l'extérieur, ou sur un garage accolé que l'on pourrait imaginer faire construire en même temps. Les plans sont personnalisables selon vos besoins et envies.

Et pour finir, le bureau, isolé des pièces de vie commune par l'entrée, d'une belle taille (14 m²), peut servir pour le télétravail ou pour tout autre usage qui vous conviendrait : chambre d'amis, salle de jeux, atelier, salle multimédia, etc. ou pour un adolescent qui voudrait son indépendance par exemple.

Un wc complète cet ensemble, indispensable pour éviter de monter à l'étage en cas de besoin.

■ UN ÉTAGE CONFORTABLE ET BIEN AGENCÉ

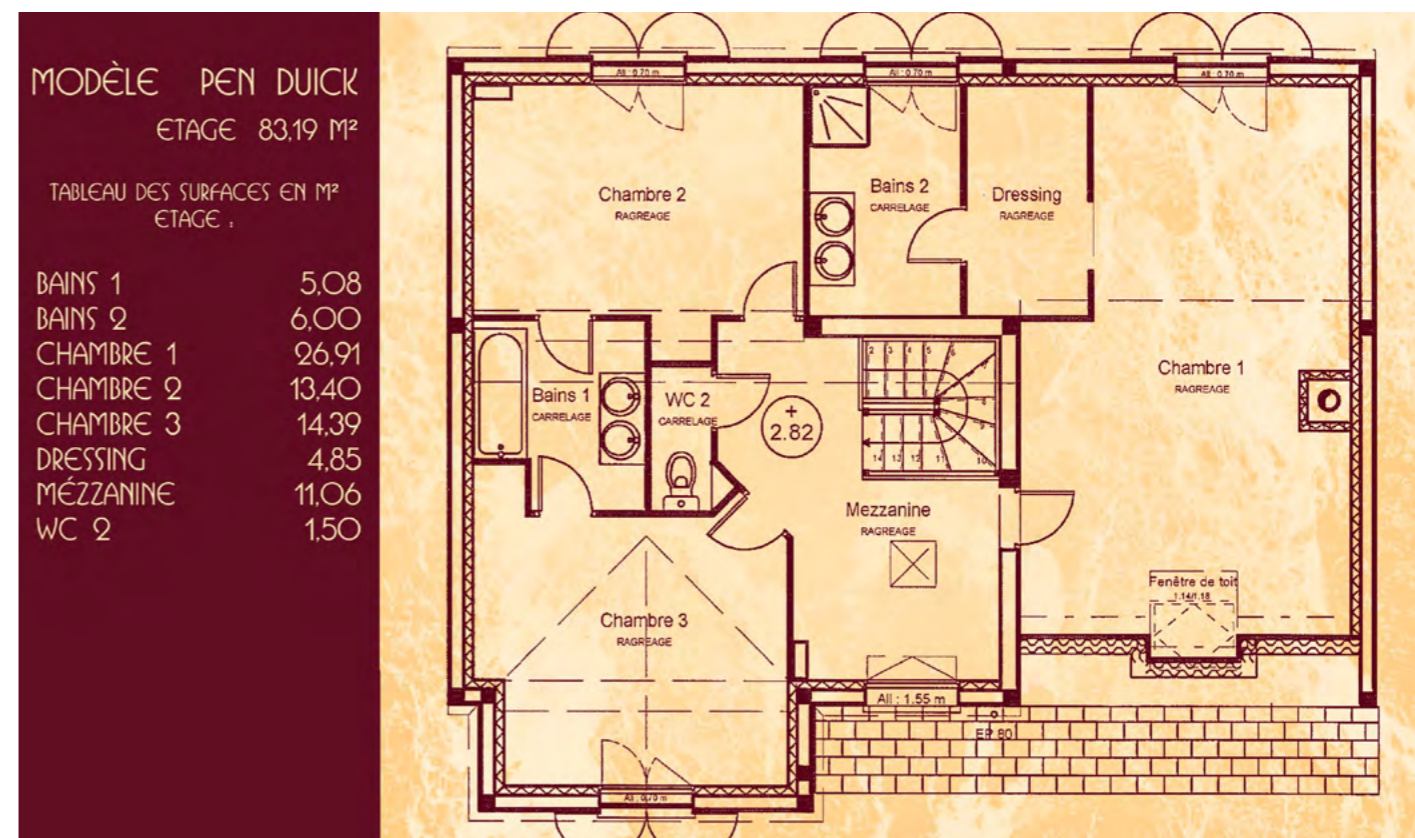
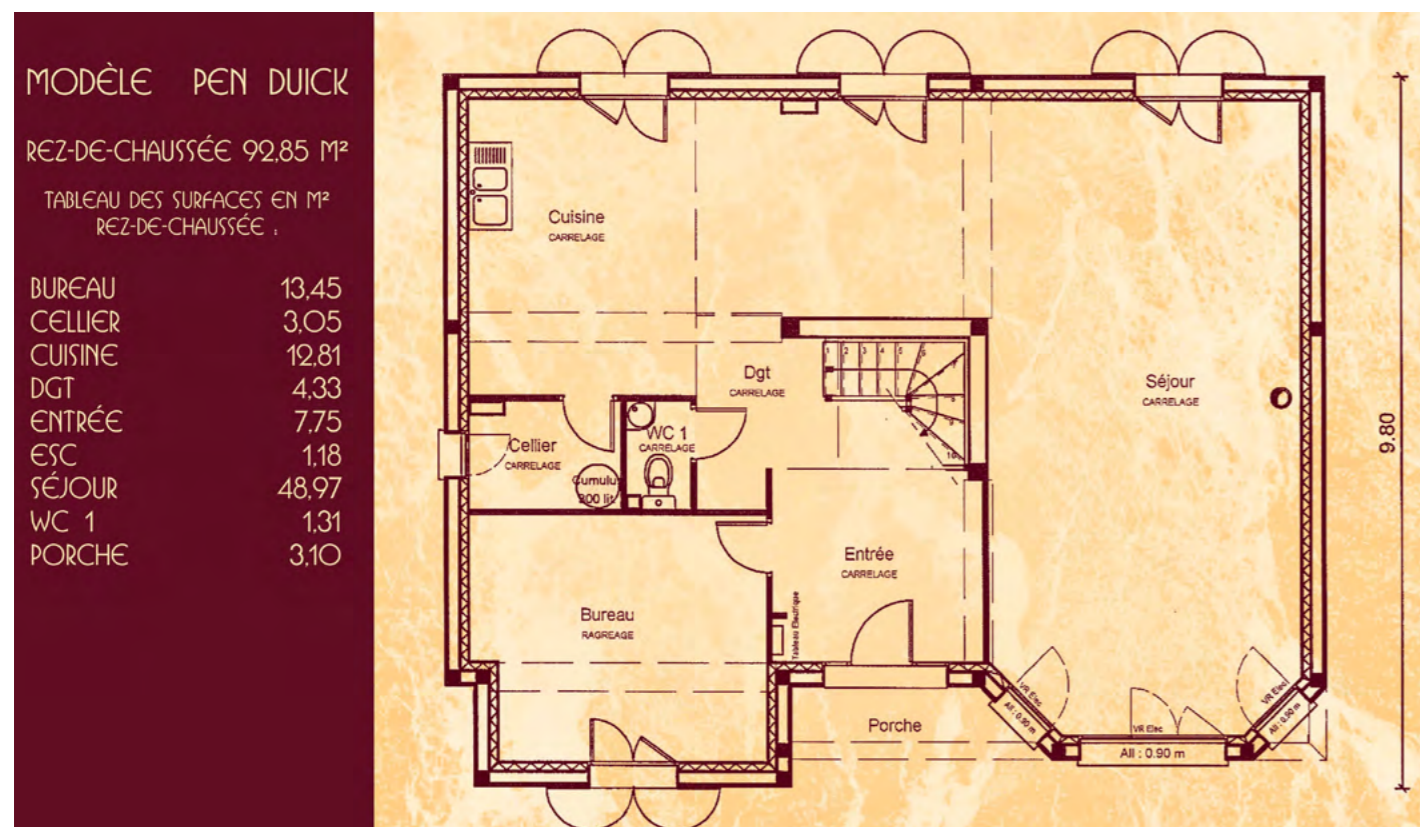
L'étage est réservé aux chambres. Au sommet de l'escalier, une mezzanine de 11 m² dessert 3 chambres et 1 salle de bains et un second wc, indépendant. Cet espace peut également être utilisé comme une véritable pièce, ou comme espace de rangement, d'autant plus qu'il dispose d'une grande lucarne.

Les trois chambres sont isolées les unes des autres : aucun mur mitoyen entre elles, permettant ainsi aux habitants de préserver leur intimité et leur tranquillité à toute heure du jour et de la nuit.

La suite parentale, avec salle de bain et un dressing (presque 5 m²) est baignée de lumière avec deux fenêtres et une double exposition.

Les deux autres chambres sont également plus grandes que la moyenne, avec 13,40 et 14,40 m², ce qui permet des aménagements variés et évolutifs. Elles se partagent une salle de bain confortable (5 m²) avec baignoire. Petit plus en matière de confort au quotidien, chaque chambre dispose d'un accès privatif à la salle de bain. Les wc sont situés de manière à être accessibles pour tous.

Pen Duick est une maison élégante et adaptée à tous les environnements, mais aussi dotée d'un plan ingénieux qui privilégie le confort des habitants aussi bien dans les moments de vie en famille ou entre amis que dans l'intimité des chambres. De quoi satisfaire ceux qui cherchent à faire construire une maison familiale de qualité !



NOUS CONSTRUISONS VOTRE CADRE DE VIE



Vivez votre construction en toute sérénité avec Le Pavillon Français. Nous vous accompagnons à chaque étape de votre projet.

Nos maisons sont uniques et reflètent votre personnalité ainsi que votre mode de vie.

☎ 01 82 77 00 91

✉ contact@lepavillonfrancais.fr

🌐 www.lepavillonfrancais.fr

📍 Île-de-France & Oise



CONSTRUIRE AVEC LE PAVILLON FRANÇAIS...

La tendance est à la quête d'une maison agréable à vivre, bien située, le tout dans le respect de l'environnement.

Toutes nos maisons proposent un niveau de qualité élevé tout particulièrement en matière de performance thermique du bâti, que vous pourrez agrémenter par des équipements à la carte.

Parmi eux, les comforts modernes, tels que énergie solaire ou thermodynamique, pompe à chaleur (aérothermie, géothermie), récupérateur d'eau de pluie, chauffage gaz avec chaudière à condensation, chaudière hybride, pompe à chaleur bi-service... qui associés aux solutions très performantes de la construction, aboutissent à une maison dite "bioclimatique" permettant le respect de la réglementation thermique 2012 (RT2012).

Modèle Isthara combles - 120 ou 150 m²



Magnifique maison qui puise toute son originalité avec ses jeux de façades et son porche rentrant. Isthara vous offre intérieurement de généreux volumes, jusqu'à 5 belles chambres, une grande cuisine ouverte sur un séjour volumineux de 35,14m².

Modèle Gaïa - 125, 135 ou 150 m²



Modèle avec combles aménagés composé d'une cuisine ouverte sur grand séjour très lumineux. 3 ou 4 chambres dont une suite parentale.

Modèle Tanit - étage - 120, 150 ou 175 m²



Son architecture traditionnelle est rehaussée par des détails à la fois élégants et originaux : une toiture à quatre pentes, un décroché de la façade avant surmonté de sa propre toiture, et un bow-window à l'arrière, apportant un certain raffinement et source de lumière naturelle.

Modèle Athena - plain-pied - 90, 100 ou 120 m²



Un plain-pied chaleureux et spacieux, composé d'une cuisine ouverte sur un vaste séjour, 3 ou 4 chambres, séparées des espaces de vie commune pour préserver la tranquillité des habitants.

Modèle Séléne - étage - 124 m²



Construction généreuse, conçue par des passionnés d'espace et de lumière. Cuisine ouverte sur un grand salon séjour, 4 belles chambres dont une avec dressing, une salle de bains, une salle de douche, cellier, 2 wc.



📍 Île-de-France & Oise

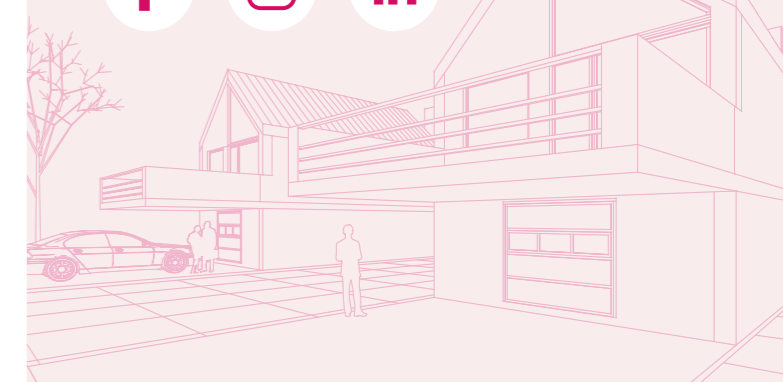
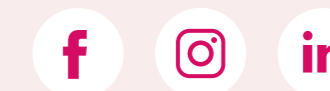
Rendez-vous sur notre site internet et nos réseaux sociaux pour découvrir nos réalisations et nos idées de projets pour votre future maison ...



☎ 01 82 77 00 91

✉ contact@lepavillonfrancais.fr

🌐 www.lepavillonfrancais.fr



DES PLACARDS INTÉGRÉS

pour gagner de la place



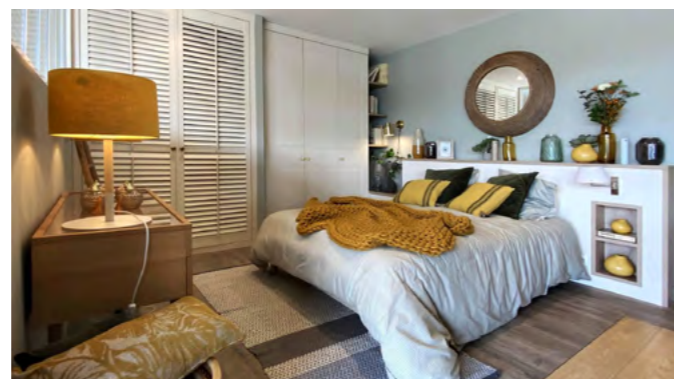
De la place pour ranger sans prendre trop d'espace, voilà un élément clé lorsque l'on emménage dans une nouvelle maison. Faire construire une maison neuve permet de prévoir des espaces de rangements et de prévoir notamment des placards intégrés. Pourquoi les prévoir dès les plans d'aménagement intérieur ? Car ils exigeront probablement de rajouter quelques cloisons, portes ou autre fermeture, éclairages, etc. Zoom sur des rangements aussi bien pratiques qu'esthétiques.

DES PLACARDS INTÉGRÉS QUI S'ADAPTENT AUX ESPACES

Comme son nom l'indique, le placard intégré est un placard qui se fond dans le décor, incrusté dans le mur. Bien qu'ils puissent être installés après la construction, il est idéal de les prévoir dès la conception de la maison et de les intégrer aux plans. Ils permettent ainsi de ne pas ajouter de meubles dans la pièce et de rendre le rangement discret.

L'installation peut se faire dans un renforcement, ou incrusté de manière partielle dans le mur, en ajoutant une cloison et en aménageant l'intérieur de la « niche » ainsi formée.

Avec des placards intégrés, pas besoin de trouver une armoire avec des mesures spécifiques, le rangement occupera tout l'espace disponible du sol au plafond. Pas de perte de place et surtout très pratique pour les petits espaces ou les espaces avec des configurations atypiques.



Ainsi, chaque mètre carré de votre maison trouvera une utilité et pourra devenir un espace de rangement tout en étant un élément de décoration à part entière.



Le seul inconvénient, si vous souhaitez changer la configuration de la pièce au fur et à mesure des années, vous ne pourrez changer l'emplacement des placards. Il faudra donc toujours en tenir compte pour l'emplacement de vos meubles.

UNE ESTHÉTIQUE QUI VOUS RESSEMBLE

Le placard intégré peut trouver sa place aussi bien dans une chambre que dans une salle de bain, un couloir ou une cuisine. L'avantage est qu'il s'adapte à toutes les utilisations et qu'il forme une continuité dans la pièce. Le placard intégré est devenu aujourd'hui un élément moderne.

Vous pouvez ainsi l'aménager en fonction de vos besoins, avec des étagères, une penderie, des tiroirs, ou tout autre élément qui vous serait utile.



La configuration est à votre image.

Si votre placard intégré a vocation à accueillir des vêtements, il est possible d'alterner plusieurs tailles d'étagères avec une colonne de rangements, des tiroirs ou un côté penderie.

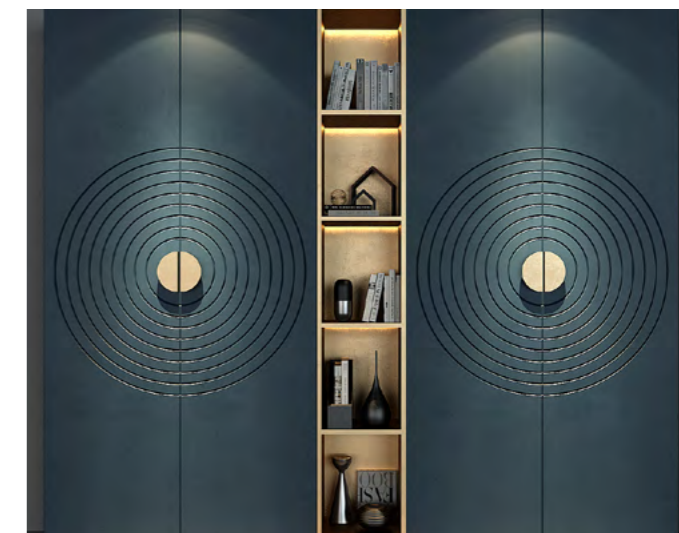
Pour une chambre d'enfant, s'il sert pour le rangement des jouets, on peut imaginer plusieurs tailles et plusieurs modules.

Visuellement, le placard intégré peut rester ouvert, avec donc des objets apparents comme pour une bibliothèque.

Pour le fermer, là encore, plusieurs choix possibles :

- un simple rideau peut être mis pour le cacher, dont la matière et la couleur seront assorties à votre intérieur,
- ou encore des portes. Ces dernières peuvent être pivotantes, pliantes ou coulissantes, opaques ou en miroirs... tout ou presque est envisageable !

Autrefois plutôt blanches et simples, les portes de placards intégrés peuvent s'harmoniser à votre intérieur avec des formes, des textures ou des couleurs variées : avec du papier peint, des toiles encollées sous la peinture... Vous pouvez laisser libre cours à votre imagination et créer des placards intégrés pratiques et beaux !



QUEL CARRELAGE

pour ma maison ?

Au cours de votre projet de construction, la question des revêtements de sol se posera rapidement. Point essentiel dans la maison, il participe à la fois à la décoration de votre intérieur et à votre confort quotidien. Quelque soit la pièce concernée, le carrelage est un revêtement de sol durable, résistant, pratique et facile d'entretien, capable de combler toutes vos envies en matière d'esthétique.



QUEL CARRELAGE CHOISIR ?

Parmi les nombreux revêtements de sol possibles, le carrelage est un choix économique et durable. Bien connu pour sa résistance aux nombreux passages et aux chocs, votre carrelage pourra vous accompagner durant des décennies.



Toutefois, tous les carrelages n'ont pas la même résistance. Fiez-vous à la norme PEI, qui indique la résistance au passage et à l'usure. Plus le chiffre PEI est élevé, plus le carrelage est résistant.

De même, il existe plusieurs matériaux à l'origine des dalles de carrelage, et qui peuvent vous donner une indication sur sa résistance.

Le grès ceram émaillé est le plus résistant, suivi par le grès ceram pleine masse. On trouve également des dalles de carrelage en pierre naturelle comme l'ardoise, le granit ou le marbre, mais elles sont bien plus fragiles aux chocs.

DU CARRELAGE POUR CHAQUE PIÈCE DE LA MAISON

La cuisine et la salle de bain sont les pièces auxquelles on pense lorsque l'on prévoit de poser du carrelage dans sa maison.

Pourtant, ce ne sont pas les seules pièces où le carrelage trouve sa place, même si le choix est judicieux du fait de sa résistance à l'humidité et de sa facilité d'entretien.

Il est parfaitement possible de mettre du carrelage dans toutes les autres pièces. C'est d'ailleurs un revêtement de sol fortement répandu dans les nouvelles constructions.

DU CARRELAGE POUR UNE MAISON CONFORTABLE

Réguler la température de votre maison.

L'installation de carrelage sur votre sol peut participer à la régulation de la température chez vous. L'été, le carrelage reste frais et contribue à garder la fraîcheur dans votre maison.

S'il est souvent peu apprécié en hiver du fait du côté froid qu'il apporte, le carrelage est parfaitement compatible et même recommandé avec un plancher chauffant.

Peu isolant, il transmet plus facilement la chaleur dans vos pièces, diminuant ainsi la sensation de froid sous vos pieds.



LA MOSAÏQUE, POUR CRÉER UN MOTIF PERSONNALISÉ

Revenant au goût du jour depuis peu, la mosaïque est un type de pose de carrelage. Elle consiste à assembler de nombreux petits morceaux de carrelage, voire d'autres matières, de différentes couleurs afin de créer un motif préalablement défini. Une véritable œuvre d'art créée rien que pour vous.

La mosaïque est parfaite pour habiller votre salle de bain ou votre cuisine, sous forme de tableau ou de frise en complément du carrelage ou d'un mur peint dans votre salle de bain, ou tout simplement sous forme de crédence dans une cuisine par exemple.



Les nombreux modèles et coloris disponibles sur le marché permettent de répondre à vos différentes envies en terme de décoration intérieure.

Les dalles de carrelage peuvent être grandes ou petites, carrées ou rectangulaires, unies ou à motif...

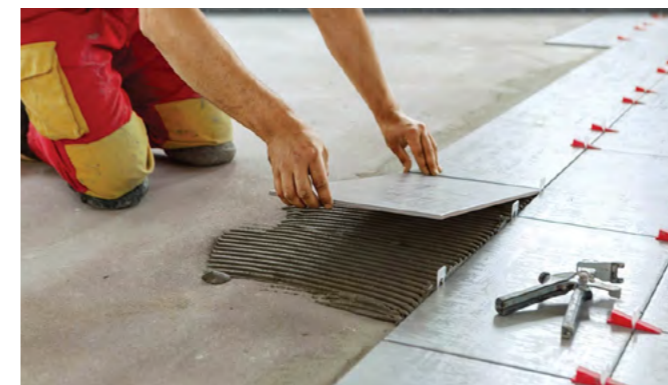
Il existe même des dalles de carrelage imitant le parquet, le bois ou la pierre.

LES DIFFÉRENTS TYPES DE POSE

Une fois que vous avez choisi vos différents modèles de carrelage, les dalles peuvent être installées sur une chape de béton.

Le carrelage peut être installé de 3 façons différentes :

- Le carrelage collé, directement collé sur la chape de béton à l'aide d'un mortier colle.



- Le carrelage scellé, posé sur une chape de mortier (au dessus de la chape de béton).



- Le carrelage clipsé : les dalles ne sont pas fixées au sol mais emboîtées les unes aux autres grâce à des languettes et des encoches.

Pour le carrelage collé et scellé, des joints sont nécessaires entre les dalles. Ils sont le plus couramment blancs, mais il existe des joints de carrelage noirs ou gris afin de les accorder avec la couleur de votre carrelage.

Avec un constructeur de maison individuelle, vous n'aurez qu'à choisir le type de carrelage que vous souhaitez et un professionnel se chargera de la pose.

L'ADOUCCISSEUR D'EAU

est-il indispensable ?

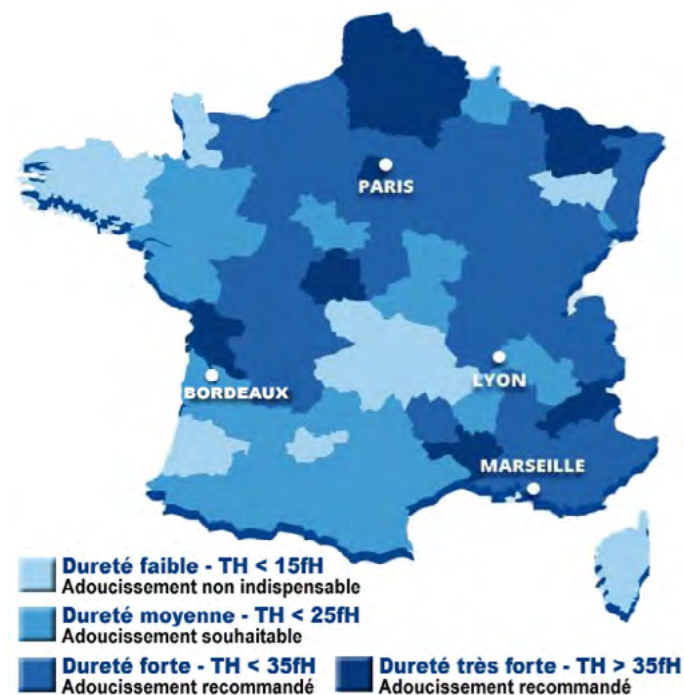
Pourquoi installer un adoucisseur d'eau dans sa maison ? Prendre le temps de faire construire sa maison, c'est aussi prendre le temps de bien choisir ses installations comme le système de chauffage ou encore les appareils électroménagers. On compare les besoins, les performances, les prix et la longévité de chaque appareil avant de se décider. Mais voilà, même si on vous promet que vous n'aurez pas à changer votre chaudière avant 20 ans, il est un élément qui peut tout changer : la qualité de votre eau, et notamment sa dureté. Et c'est là qu'un adoucisseur d'eau devient utile...

EAU DURE OU DOUCE ? AVEZ-VOUS BESOIN D'UN ADOUCISSEUR D'EAU ?

Le calcaire se forme du fait de la présence d'ions calcium et magnésium présents naturellement dans l'eau.

La dureté de l'eau correspond à sa teneur en calcaire : une eau très calcaire est dite dure et une eau peu calcaire est dite douce.

La dureté de l'eau dépend des régions, il est donc indispensable de vous renseigner au moment de la construction.



Si votre eau est douce ou moyennement dure (en dessous de 15-20° TH), il n'est pas forcément nécessaire de traiter votre eau.

En revanche, au delà de 25° TH, votre eau est considérée comme dure voire très dure et donc la quantité de calcaire est importante. Il est alors fortement recommandé d'installer un adoucisseur d'eau.

LE CALCAIRE DIVISE PAR DEUX LA DURÉE DE VIE DE VOS APPAREILS

L'utilisation d'une eau trop dure peut avoir des conséquences à la fois sur votre santé, en fragilisant votre peau, mais aussi sur la santé de vos appareils (lave-linge, lave-vaisselle, chaudière...).

Le calcaire se dépose dans les canalisations, obstruant ainsi le passage de l'eau. Vos appareils perdent alors de leur efficacité et vont devoir utiliser plus d'énergie pour essayer de continuer à fonctionner normalement. Du fait de cette présence de calcaire, les appareils ménagers s'abîment plus rapidement et peuvent voir leur durée de vie diminuer de moitié.

Il en est de même si vous décidez de mettre en place une chaudière ou tout autre système de chauffage utilisant de l'eau, l'efficacité sera moindre si votre eau est dure.

La présence d'un adoucisseur préserve donc la longévité et la performance de vos appareils tout en vous permettant de faire des économies d'énergie et de produits ménagers.

En effet une eau dure demandera une plus grande quantité de produit afin d'être efficace ainsi qu'une multiplication de ceux-ci (anticalcaire, assouplissant...)

QUEL ADOUCISSEUR CHOISIR ?

L'adoucisseur à résine, est le plus courant. La majorité des adoucisseurs que l'on trouve sur le marché utilisent des résines minérales. Ils captent les ions calcium et magnésium responsables de la formation du calcaire.

En tant que particulier, vous pouvez choisir parmi quatre types d'adoucisseurs différents. Pour savoir quel adoucisseur choisir, il faut considérer le budget donc vous disposez, mais aussi et surtout sur le temps que vous souhaitez y accorder.

L'ADOUCCISSEUR D'EAU AUTOMATIQUE

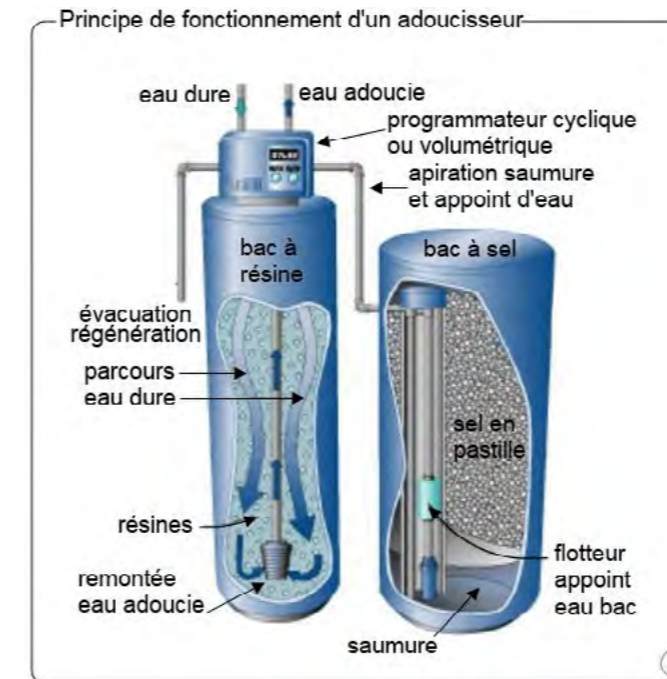
C'est l'adoucisseur le plus cher mais aussi celui qui demande le moins de surveillance.

Le calcul du taux de dureté et la régénération de la résine se font de manière automatique.

L'ADOUCCISSEUR D'EAU SEMI-AUTOMATIQUE

Il se rapproche de l'automatique avec quelques fonctions automatisées.

La régénération de la résine doit en revanche se faire manuellement.



L'ADOUCCISSEUR D'EAU MANUEL

C'est le plus contraignant puisqu'il demande une surveillance régulière.

Qu'il s'agisse de vérifier le taux de dureté ou de mettre en route la régénération, tout doit être fait manuellement.

L'ADOUCCISSEUR À CAPTEUR DE DURETÉ

Il est considéré comme l'adoucisseur nouvelle génération puisqu'il consomme à la fois moins de sel et moins d'eau lors des régénérations.

Un capteur permet de surveiller constamment le taux de dureté, et la régénération est automatique à chaque passage de l'eau.

Ces 4 modèles d'adoucisseurs d'eau utilisent de l'électricité et peuvent être amenés à tomber en panne.

Cependant, il existe de nouveaux modèles qui n'ont pas besoin d'être branchés au réseau électrique.

La pression de l'eau arrivant dans le réservoir permet de capter les ions dans la résine. La régénération est elle aussi automatique. La seule chose à faire est de remplir le bac à sel dès qu'il est vide.

OPTIONS SANS RÉSINE ET SANS SEL

Les adoucisseurs à résine ne sont pas les seuls du marché. Il existe d'autres types d'adoucisseurs qui ne traitent pas l'eau pour retirer les ions calcium et magnésium de l'eau mais qui empêchent la formation ou la stagnation du calcaire dans les canalisations.

À INJECTION DE GAZ CARBONIQUE

Avec un adoucisseur à injection de gaz carbonique, la présence de CO₂ dans l'eau « ramolli » le calcaire et l'empêche donc de stagner. En réalité les ions calcium et magnésium sont transformés en bicarbonate de calcium et en bicarbonate de magnésium, dissous dans l'eau. Il n'y a donc plus de trace de calcaire.

PAR POLARISATION

L'adoucisseur par polarisation modifie quant à lui la polarité des ions calcium et magnésium grâce à une faible charge électrique. Il ne peut donc pas y avoir formation de calcaire, mais les ions sont encore présents dans l'eau consommée.

PAR FILTRATION ET CRISTALLISATION

Enfin, on trouve des adoucisseurs par filtration et cristallisation, qui n'ont besoin d'aucun ajout.

Il se compose d'un premier filtre antiparticule à maille fine, puis d'un deuxième filtre anti-bactérien. Le calcium est transformé en calcite puis en aragonite. Il ne se transformera donc pas en calcaire.

Comme pour toute installation, il est indispensable de faire un entretien régulier de votre adoucisseur d'eau et de surveiller de temps en temps son bon fonctionnement.

Pour ce faire, des petits tests bandelettes peuvent vous permettre de vérifier par vous même que l'eau sortant du robinet est douce



LE GARAGE

Comment le choisir ?

Espace utile pour garer les voitures et pour les protéger des intempéries, le garage est aussi régulièrement utilisé comme pièce de stockage. Il existe plusieurs façons de construire un garage, en fonction de vos envies, de vos besoins et de vos moyens. Mais avant de valider votre projet de garage avec le constructeur de votre future maison, il est nécessaire de se poser quelques questions. Voici un petit résumé des points à étudier pour vous aider dans votre choix.



■ UN GARAGE ATTENANT À LA MAISON OU INDÉPENDANT ?

La première question à se poser lorsque l'on choisit de faire construire un garage est de savoir s'il sera attenant à la maison ou s'il sera indépendant.

■ MAISON AVEC GARAGE INDÉPENDANT

Ci-dessous, la taille et la configuration du terrain permettent de construire un garage isolé de la maison et spacieux. Son accès est également indépendant, et une allée aménagée pour rejoindre la maison.



■ MAISON AVEC GARAGE ACCOLÉ OU INTÉGRÉ

Lorsque le garage est attenant, il existe un accès direct entre la maison et le garage, sans être obligé de sortir pour y accéder. Dans ce cas, il peut être intégré ou accolé.



L'avantage est surtout lorsque le temps n'est pas au rendez-vous, la voiture est garée et vous n'êtes pas mouillé pour rentrer chez vous.

Dans la maison présentée ci-dessus, le garage est construit à côté du bâti principal et reprend les formes et l'esthétique de la maison, sans pour autant nuire à son équilibre et son harmonie.

Il est accessible depuis l'intérieur de la maison, via la cuisine et/ou le cellier.

■ MAISON AVEC GARAGE SEMI-ENTERRÉ

Si le terrain est en pente, il ne faut pas hésiter à faire construire un garage enterré ou semi-enterré, ce qui permet de ne pas empiéter sur le terrain.

Dans cet exemple, le garage est situé en contrebas, ce qui permet de gagner de l'espace dans le jardin, et de conserver les proportions et les volumes de l'architecture.



Il est aussi possible de construire un garage plus loin sur le terrain comme une pièce indépendante. Il est donc totalement séparé de la maison.

Bon à savoir : Un garage attenant est la solution la moins onéreuse par rapport à un garage indépendant puisque les fondations et la construction sont faites dans la continuité de la maison.

Il s'agit simplement d'une pièce supplémentaire dans le prolongement tout comme une chambre.

■ QUELLE PORTE CHOISIR ?

Chaque ouverture possède ses avantages et ses défauts. Seule votre utilisation, la situation de votre maison et l'espace disponible devant votre garage vous permettront de choisir l'ouverture idéale.

■ LES DIFFÉRENTES OUVERTURES POSSIBLES POUR UNE PORTE DE GARAGE

Afin de choisir votre porte et surtout l'ouverture de celle-ci, il est indispensable d'identifier dès le début l'utilisation que vous en aurez.

En effet, les critères de choix ne seront pas les mêmes si vous l'ouvrez au quotidien ou seulement une ou deux fois par semaine.

L'emplacement du garage par rapport à la route pourra aussi avoir une influence sur votre choix, notamment par rapport à l'envergure des panneaux de la porte.

Voici les différents types d'ouverture de porte de garage que l'on retrouve sur le marché :

- La porte sectionnelle, s'ouvrant grâce à des rails verticaux et horizontaux situés au niveau de l'ouverture et au plafond.
- La porte basculante, avec un panneau qui se soulève vers le haut.



- La porte enroulable, s'ouvrant à la manière d'un volet roulant.
- La porte coulissante, qui coulisse sur un rail.



- La porte battante, avec le vantail qui s'ouvre sur l'extérieur.
- La porte pliante, qui s'ouvre en accordéon.

■ ÉVITER DE FAIRE DE VOTRE PORTE DE GARAGE UNE FAIBLESSE

Comme toute ouverture, le garage peut devenir une faiblesse pour votre maison, en termes de sécurité mais aussi en termes d'isolation.

Pensez donc à installer une porte de garage munie d'un système de retardateur d'effraction, d'anti-relevage ou dégondage voire même d'un système d'alarme si votre maison en est équipée.

Concernant l'isolation, le garage ayant bien souvent un accès direct à la maison, il est indispensable de limiter les déperditions d'énergie.

Votre porte de garage devra donc respecter les exigences de la réglementation thermique RE 2020, impliquant qu'elle soit au moins à double paroi avec une lame d'air isolante. A cela s'ajoutent des rupteurs de ponts thermiques et des joints d'étanchéité périphériques.

RÉSILIER SON ASSURANCE EMPRUNTEUR

Depuis le 1er janvier 2018, comme annoncé à l'automne, il est désormais possible pour un emprunteur de résilier son assurance emprunteur souscrite au moment de l'octroi du prêt. Pourquoi résilier son assurance emprunteur? Comment procéder?



QU'EST-CE QUE L'ASSURANCE EMPRUNTEUR?

L'assurance emprunteur accompagne un prêt immobilier, elle est obligatoire, et limitée à la durée du prêt consenti. Elle couvre le remboursement partiel ou total de l'emprunt en cas de décès, d'incapacité de travail, d'invalidité ou de perte d'emploi.

RÉSILIER SON ASSURANCE EMPRUNTEUR POUR EN CHOISIR UNE AUTRE

Les conditions des assurances sont souvent assez drastiques et complexes, et l'on est bien content d'obtenir l'accord de l'assureur sans trop négocier. Or, depuis le 1er janvier 2018, tous les détenteurs d'un crédit immobilier en cours sont désormais autorisés à résilier leur assurance emprunteur en cours de prêt, pour négocier les tarifs et les conditions avec un autre assureur, et ce tous les ans, à la date d'anniversaire du contrat.

POURQUOI CHANGER VOTRE ASSURANCE ?

Plusieurs cas de figure justifient de résilier son assurance emprunteur :

Pour négocier des tarifs plus intéressants, dans le cas d'emprunteurs dont le profil ne présente pas de problème particulier (santé, âge, situation professionnelle, capitaux, etc.) et dont le contrat est ancien. En effet, les contrats prévoient en général un renchérissement du coût de l'assurance avec le temps. Changer d'assureur peut permettre de négocier des tarifs et conditions plus avantageux.

Pour obtenir des garanties plus larges, dans le cas d'emprunteurs qui souhaitent être couverts différemment en fonction de leur activité et de leur évolution (exercice d'un sport ou d'une profession

à risque, ou maladie non couverte par exemple). Obtenir de meilleures conditions d'assurance dans le cas d'un emprunteur dont les conditions de santé se seraient améliorées depuis la souscription du prêt (guérison, perte de poids, arrêt de la cigarette, ou d'une activité ou profession à risque, etc.) On parle alors de "droit à l'oubli".

L'AVANTAGE DE LA DÉLÉGATION D'ASSURANCE EMPRUNTEUR

Lorsque l'on choisit de résilier son assurance emprunteur, il est possible de souscrire à une nouvelle assurance différente de celles proposées par la banque qui vous octroie le crédit : vous souscrivez alors à une assurance individuelle, et non à un "contrat groupe" de votre banque. On parle alors de délégation.

La délégation permet donc souvent de faire des économies. Le coût de l'assurance-emprunteur est très variable selon le type d'assurance emprunteur. Les assureurs spécialisés qui proposent des assurances emprunteur individuelles font concurrence aux banques, et proposent donc souvent des conditions et/ou tarifs plus intéressants.

COMMENT RÉSILIER VOTRE ASSURANCE ?

Pour résilier son assurance emprunteur en bonne et due forme, il faut respecter la procédure :

Avant de résilier, il est important de s'assurer d'avoir trouvé une autre assurance emprunteur dans des conditions qui vous conviennent.

Il est ensuite nécessaire d'obtenir un accord écrit de votre banque concernant la substitution d'une nouvelle assurance à celle d'origine, ce qui en devrait pas poser de problème, puisque la loi vous y autorise. Votre banque dispose de 10 jours pour se prononcer sur cette demande de délégation. En cas de refus, elle doit justifier précisément et démontrer que le contrat proposé est équivalent ou plus avantageux que celui que vous voulez souscrire par délégation.

Ensuite, il faut adresser une demande de résiliation par lettre recommandée avec accusé de réception à son assureur au plus tard deux mois avant la date anniversaire du contrat. Il est possible et même conseillé d'envoyer ce courrier 3 ou 4 mois avant la date d'anniversaire du contrat.

L'AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Il ne faut pas sous-estimer l'aménagement extérieur de sa maison. En effet, que votre terrain soit petit ou grand, que vous construisiez en ville ou à la campagne, les installations et l'aménagement extérieur peuvent grever dangereusement votre budget. De nombreux nouveaux propriétaires en ont fait les frais en sous-évaluant les évacuations, l'enlèvement de la terre, la pose de clôture ou le bornage.



NE NÉGLIGEZ PAS LES RACCORDEMENTS

Votre constructeur va bien évidemment s'occuper du raccordement lié à votre maison, mais les raccordements de voirie et réseaux divers (VRD) sont à prévoir pour l'ensemble des accès ainsi que pour l'eau, l'électricité, le gaz, etc... sans oublier les obligations inhérentes aux abords, en enfouissant les tuyaux grâce au terrassement.

Le coût des travaux est la plupart du temps établi en fonction de la distance des bornes du terrain et du réseau collectif.

Sachez que théoriquement, vous avez l'obligation de vous raccorder au tout-à-l'égout collectif, si votre commune en possède un, même si vous avez un réseau d'assainissement individuel.

Cela dit, de nombreuses dérogations existent. Des normes enfouissement existent notamment pour les réseaux d'eau, de gaz, d'électricité, et il y a des distances minimales pour les canalisations, d'où l'importance de confier ces travaux à de véritables professionnels.

BIEN CONNAÎTRE LES LIMITES DE SON TERRAIN

Seul le bornage peut vous assurer que vous n'empiétez pas sur la propriété du voisin. L'idéal est de faire établir l'acte par un géomètre expert, qui va délimiter précisément la surface du terrain et va faire poser des pieux ou des piquets déterminant ainsi les limites de votre propriété.

La plupart du temps, les frais de procès verbal et de pose de bornes sont partagés avec le voisin : ils sont établis à "frais communs".

Dans le cas de désaccord important, une action en justice peut être demandée aux tribunaux d'instance.

Le géomètre expert est dans ce cas nommé par le juge en charge de l'affaire.

Il est bon de savoir que dans un lotissement, le problème ne se pose pas, le terrain étant borné d'avance.

POSER SA CLÔTURE

N'importe quel propriétaire peut clore son terrain (article 647 du code civil), vous pouvez décider de poser une clôture, un mur ou une haie, mais consultez bien le plan local d'urbanisme (PLU) pour vous assurer qu'il n'y a pas d'obligations ou de restrictions administratives, en particulier en ce qui concerne la hauteur.



Dans tous les cas, il est bon de discuter avec le propriétaire voisin pour éviter tout problème. Assurez-vous qu'il n'y a pas de servitude qui aurait pu vous échapper, et pour éviter toute contestation, vérifiez bien que vous ne construisez pas à cheval sur les limites séparatives des terrains.

ABRIS DE JARDIN

Vous envisagez de construire un abri de jardin dans le but de stocker vos outils de jardinage ou liés à l'entretien de votre jardin ou encore de trouver une place pour le barbecue ?

Vous en avez parfaitement le droit, sans aucune déclaration préalable si la surface de plancher et l'emprise au sol ne dépassent pas 5 m².

Dans le cas contraire, si vous avez besoin d'une surface plus grande, vous devrez déposer un permis de construire (plus exactement une autorisation d'urbanisme). Là encore, il est conseillé de consulter le PLU quand à l'implantation de l'abri et à plus forte raison si vous souhaitez une forme particulière ou employer des matériaux de couleur.



LES LIENS UTILES

MA FUTURE
MAISON



Bien
CONSTRUIRE.net
C'est bien choisir son constructeur!




et
**TERRAINS
MAISONS**


**CONSTRUCTEURS DE
MAISONS**



LES SITES DE NOS PARTENAIRES



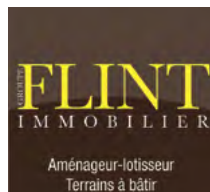
La clef de vos rêves



La confiance, c'est capital
— Depuis 1935 —



CONSTRUCTEUR ECO-RESPONSABLE DU 21e SIECLE



Aménageur-lotisseur
Terrains à bâtir



Les Demeures Traditionnelles



Votre bien-être se construit ici.



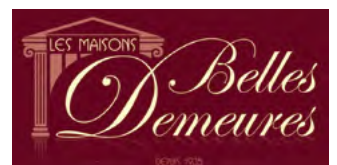
la signature de référence
GROUPE HEXAÔM



Maisons
EVOLUTION
GROUPE HEXAÔM



Déal
maisons individuelles



DEPUIS 1935